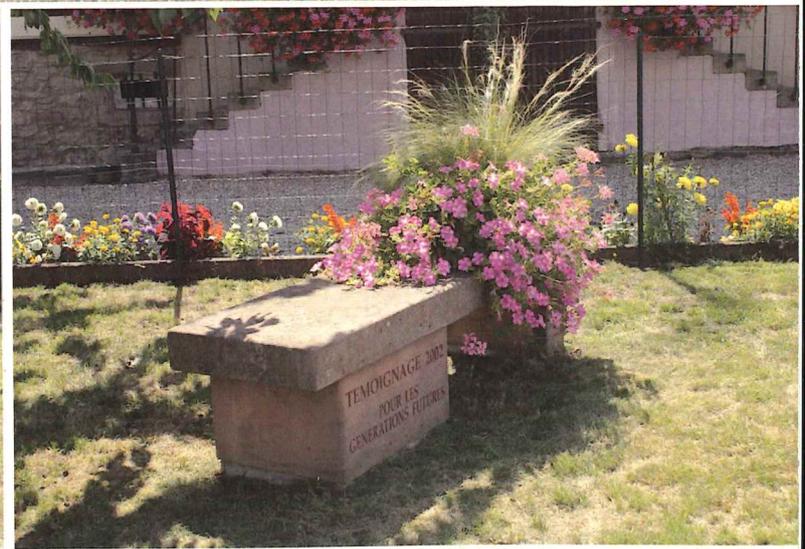




S'Limerscher blattel

Ou une année à Limersheim



Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

2015 se termine et va céder sa place à 2016.

Une période de vœux encore troublée par les difficultés économiques et sociales qui touchent toutes les couches de la population, les familles, les retraités, les entreprises et également les collectivités. Mais il est indispensable de regarder l'avenir avec confiance pour poursuivre nos efforts et avancer positivement.

En cette fin d'année, c'est aussi le moment des rétrospectives. Au fil des pages de ce bulletin, s'égrène la vie d'une année, de notre Commune avec son Conseil Municipal, son état civil, sa vie scolaire et périscolaire, ses loisirs culturels et sportifs, ses cérémonies, événements et manifestations, nombreux et variés, ses temps forts ...rythmant le calendrier de nos villages.

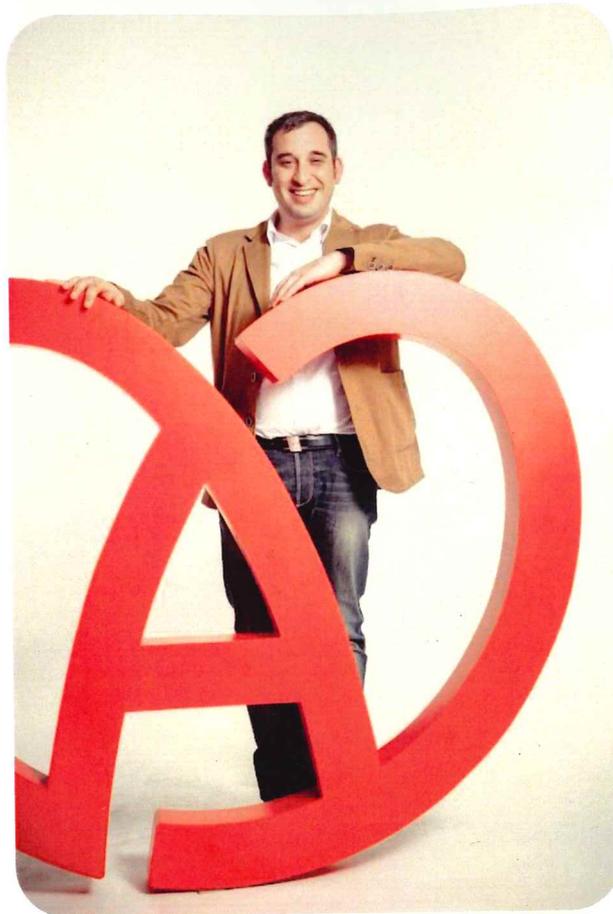
Cet éditorial de fin d'année me permet de saluer l'engagement, l'investissement et le travail accompli de mes adjoints et conseillers municipaux, de l'ensemble des associations et de toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent, tout au long de l'année, à agir dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants et j'en profite pour leur exprimer ma grande reconnaissance et ma profonde gratitude.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont fait le choix de résider dans notre Commune.

Bienvenue aux 4 nouveaux nés et félicitations aux 7 couples qui se sont unis en notre Mairie.

Ceci prouve que notre Commune est toujours plus attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre.

L'année 2015 n'aura pas été facile... elle s'est achevée avec ses joies et ses peines et notre Commune a aussi connu son lot de tristesse avec 4 décès qui sont venus endeuiller des familles de Limersheim.



Enfin, dans l'espoir qui m'anime et que je veux contagieux, je formule, en mon nom, en celui des Adjoints et du Conseil Municipal, le vœu que les actions enrichissantes et conviviales, de ces 12 derniers mois, continuent à nous animer et nous permettent d'avancer sereinement.

Bonne année 2016. Que joie, bonheur, prospérité et fraternité habitent chaque foyer, qu'elle garde chacun de vous en excellente santé.

Viel Glück im Nèije Jöhr!

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

MOT DU MAIRE.....	2
TABLE DES MATIERES	3
FINANCES COMMUNALES	4
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2015	6
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	10
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2015	11
ETAT CIVIL	12
LE REVEIL DES OISEAUX DANS LE BRUCH	15
TRAVAUX COMMUNAUX.....	16
DES NOUVELLES DE NOTRE ENGAGEMENT « ZERO PESTICIDE »	18
EFFECTIF DES ECOLES 2015-2016	20
FETE DES VOISINS.....	22
BALADE DES ARTS	23
EVENEMENTS 2015	24
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016.....	27
CONCOURS MAISONS FLEURIES	28
BIENVENUE A LA FERME KIEFFER	30
BIBLIOTHEQUE.....	30
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	32
FOYER CLUB ST DENIS	34
SAPEURS-POMPIERS	36
PAROISSE SAINT DENIS DE LIMERSHEIM	38
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	42
AAPPMA.....	42
ASSOCIATION FRUITS FLEURS LEGUMES ET NATURE.....	46
PATRIMOINE DISPARU	50
BONJOUR POUR UN INSTANT.....	51
LE BLOC-NOTES	52
LES ASSOCIATIONS.....	54

Compte Administratif 2014

Le Compte Administratif 2014 se clôture avec un excédent de 172 383,31 € à reporter au Budget Primitif 2015, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjointe au Maire, Madame Olivia WEISSROCK.

Budget Primitif 2015

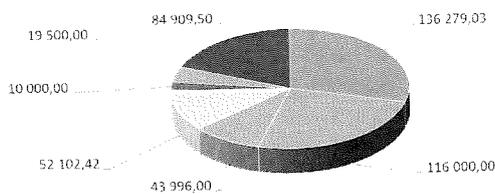
Le Budget Primitif 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à 614 589,63 € se répartissant de la façon suivante :

Fonctionnement	462 786,95 €
Investissement	151 802,68 €

Le budget 2015 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

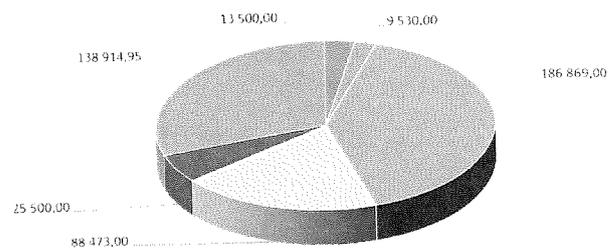
Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (136 279,03 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (116 000,00 €)
- Atténuations de produits (43 996,00 €)
- Autres charges de gestion courante (52 102,42 €)
- Charges financières (10 000,00 €)
- Dépenses imprévues (19 500,00 €)
- Virement à la section d'investissement (84 909,50 €)

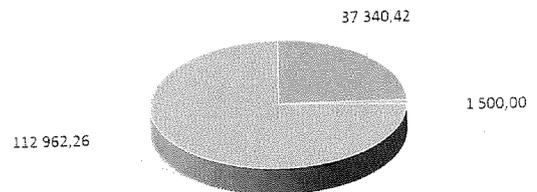
Recettes de Fonctionnement



- Atténuations de charges (13 500,00 €)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (9 530,00 €)
- Impôts et taxes (186 869,00 €)
- Dotations, subventions et participations (88 473,00 €)
- Autres produits de gestion courante (25 500,00 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (172 383,31 €)

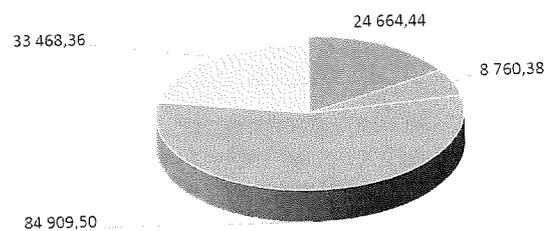
Investissement

Dépenses d'investissement

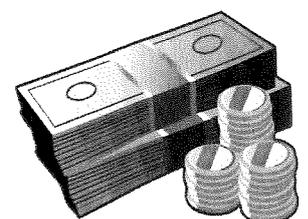


- Emprunts et dettes assimilés (37 340,42 €)
- Subventions d'équipement (1 500,00 €)
- Immobilisations corporelles (112 962,26 €)

Recettes d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (24 664,44 €)
- Subventions d'investissement reçues (8 760,38 €)
- Virement de la section de fonctionnement (84 909,50 €)
- Excédent d'investissement reporté (33 468,36 €)



La dette communale

La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2015 à 395 917,58 €, soit environ 583,09 € par habitant (Population légale au 01/01/2015 : 679 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 47 153,71 €.



Dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,

soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

La diminution drastique des ressources locales pénalise l'ensemble des concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Pour Limersheim, la baisse des dotations a déjà commencé comme partout en France et se traduit de la manière suivante :

	2011	2012	Evolution 2011 / 2012	2013	Evolution 2012 / 2013	2014	Evolution 2013 / 2014	2015	Evolution 2014 / 2015
Montant de la Dotation Forfaitaire perçue	72 859,00 €	74 868,00 €	2,76 %	75 770,00 €	1,20 %	73 283,00 €	-3,28 %	66 042,00 €	-9,88 %
Différence		2 009,00 €		902,00 €		-2 487,00 €		-7 241,00 €	

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2014, Budget Primitif 2015 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjoints se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Les taux de la commune en 2015

Les projets d'investissement à venir de la Commune, ainsi que sa situation financière fragile, nous ont conduits à augmenter de 2,00 % les taux d'imposition communaux.

Les taux communaux pour 2015 sont les suivants :

Taxe d'Habitation	15,32 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	6,58 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	35,58 %

Délibérations du Conseil Municipal 2015

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.net>) ou directement à la Mairie.

Séance du 1er décembre 2014

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2014, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 novembre 2014, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2014
- Approbation des travaux en régie - année 2014
- Modification budgétaire n° 3/2014 - travaux en régie
- Modification budgétaire n° 4/2014 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015
- Subvention exceptionnelle versée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim
- Subvention exceptionnelle versée à l'association des Parents d'élèves de Limersheim (PAL)

Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 1^{er} décembre 2014

Affaires scolaires

- Réforme des rythmes scolaires - modification des horaires à partir du 1^{er} janvier 2015

Divers

- Rapport d'activité 2013 - Eclairage public - UME
- Fête des aînés - dimanche 7 décembre 2014
- Communauté des Communes du Pays d'Erstein
- Commission urbanisme, patrimoine foncier et chasse
- Contrat de territoire
- Usines Municipales d'Erstein
- Adjudication de bois de chauffage
- Entretien des jardins le dimanche
- Bus scolaire
- Vœux du maire 2015

Séance du 26 janvier 2015

Lors de la séance du 26 janvier 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2014, ainsi qu'à la signature du registre.



Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Adoption du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- Adoption du plan communal de sauvegarde (P.C.S.)
- Déclaration d'intention d'adhérer à la future agence technique d'ingénierie publique
- Avenant à la convention relatif aux modifications des conditions d'intervention du Conseil Général en matière d'instruction des demandes d'autorisation au titre du droit des sols

Finances

- Demande de subventionnement dans le cadre de la DETR 2015 pour des travaux d'éclairage public contribuant aux économies d'énergie sur les voiries communales
- Constitution d'un groupement de commande pour la création / renouvellement du site internet
- Convention de mise à disposition d'un agent communal à la Fabrique de l'église Saint Denis
- Constitution de la commission intercommunale des impôts directs

Chasse

- Location de la chasse communale - Mode de location et prix de location
- Affectation du produit de location de la chasse au règlement de la cotisation foncière de la caisse d'assurance-accidents agricole du Bas-Rhin

Divers

- Commission urbanisme, patrimoine foncier et chasse
- Commission vivre ensemble
- Démarche zéro-pesticides

- Environnement
- Lotissement
- Fiscalité professionnelle unique (FPU) - Communauté de Communes du Pays d'Erstein (CCPE)
- La bande à Mimo
- Subventions d'investissement 2015
- Adjudication de bois - 2014
- Déchets
- Gravats à récupérer

Séance du 16 février 2015

Lors de la séance du 16 février 2015, le Conseil Municipal a débattu sur plusieurs points, à savoir :

Chasse

- Renouvellement de la chasse - Agrément des candidatures

Finances

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Demande de subvention déposée par les élèves de la classe de 2ème année du Lycée Agricole d'Erstein organisant la Balade des arts à Limersheim

Divers

- Anniversaires 2015

Séance du 13 avril 2015

Lors de la séance du 13 avril 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation des comptes rendus des séances du conseil municipal des 26 janvier et 16 février 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

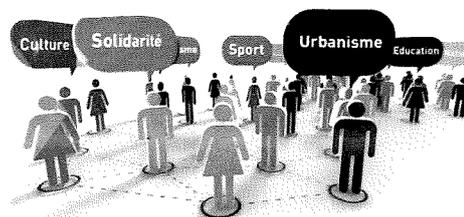
Finances

- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2014
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2014
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2014 - dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.
- Subvention à l'Association de Protection des Animaux de Strasbourg pour l'année 2015
- Subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale au titre de l'année 2015
- Subventions aux associations - modalités d'attribution des subventions de fonctionnement et d'investissement

- Subventions de fonctionnement 2015 aux organismes municipaux et associations locales
- Subventions d'investissement 2015
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2015
- Approbation du Budget Primitif - année 2015
- Concours du receveur municipal
- Fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales - répartition de la contribution de l'année 2015
- Chalet de chasse communal situé au lieudit « SCHAALAENGER » - Demande de la société de chasse de Limersheim représentée par son Président M. HOLL Hubert - période de chasse 2006 - 2015
- Chalet de chasse communal situé au lieudit « SCHAALAENGER » - Location du chalet de chasse - période de chasse 2015 - 2024
- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 24 janvier 2015

Ecole

- Réforme des rythmes scolaires - modification des horaires à partir du 10 avril 2015 - piscine



Divers

- Journée verte
- Chantier - logement communal 10, rue du vin
- Fête des voisins
- Grands anniversaires
- Logement communal - 6, rue du vin
- Circulation autour de l'école
- Déjections canines
- Vitesse dans le village
- Quads et motos cross
- Stationnement
- Feu de végétaux

Séance du 1^{er} juin 2015

Lors de la séance du 1^{er} juin 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 avril 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Subvention à l'Association Foncière de Limersheim pour des travaux de réfection de chemin - lieudit « KIRCHACKER » en face de la RD 388 sur la route RD 288
- Subvention au Comité des fêtes de Limersheim - acquisition de cinq garnitures champêtres
- Subvention au Foyer Club de Limersheim - travaux de réfection de sol
- Subvention à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim - acquisition de rideaux pour le chapiteau
- Chalet de chasse communal situé au lieudit « SCHAALAENGER » - Demande de la société de chasse de Limersheim représentée par son Président M. HOLL Hubert - période de chasse 2006 - 2015
- Chalet de chasse communal situé au lieudit « SCHAALAENGER » - Location du chalet de chasse - période de chasse 2015 - 2024
- Modification budgétaire n° 1/2015

Urbanisme

- Délégation de signature spécifique à un dossier d'urbanisme

Divers

- Commission lotissement
- Panneau de signalisation
- Appartement - 10, rue du vin
- Fontaine au nouveau cimetière
- Fête des voisins - bilan
- Commission urbanisme

Séance du 6 juillet 2015

Lors de la séance du 6 juillet 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} juin 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Finances

- Demande de subvention - Union Sportive Hindisheim
- Fiscalité Professionnelle Unique - modification du montant des attributions de compensation
- Jubile d'or du curé Edouard MEYER
- Paratonnerre de l'Église Saint Denis de Limersheim - travaux de mise en conformité

- Traitement contre les remontées capillaires par injection dans les murs et réfection des enduits contaminés de l'Église Saint Denis de Limersheim et de la salle des cérémonies - autorisation à procéder à la signature des marchés de travaux
- Préau de l'entrée du complexe scolaire de Limersheim - travaux d'étanchéité

Divers

- Contrat de Territoire 2015- 2017
- Commission de Sécurité au Foyer Club Saint Denis en date du 10 juin 2015
- DETR 2015
- Bénévoles de la bibliothèque de Limersheim
- Arrosoir du cimetière
- Canicule
- Commission lotissement
- Séminaire communal



Séance du 7 septembre 2015

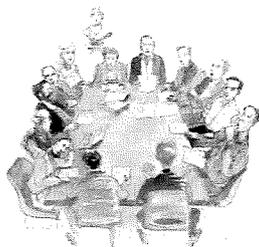
Lors de la séance du 7 septembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Rapport annuel pour 2014 publié par le Syndicat des Eaux Erstein-Nord relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau
- Rapport d'activité pour 2014 publié par le Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)
- Finances
- Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité au 1^{er} janvier 2016
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - année 2015
- Autorisation de procéder à la signature de la convention relative à la mission de fourrière sur le territoire de la Commune de Limersheim
- Autorisation de procéder à la signature de la convention relative à l'utilisation de locaux à destination de garderie périscolaire assurée par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein à l'école communale

- Palmarès de fleurissement - année 2015
- Divers
- Contrat de territoire
- Etablissements recevant du public (ERP)
- Logement communal - 4, place de l'Eglise
- Révision de la liste électorale
- Manifestation - 19 septembre 2015 à Strasbourg
- Elections régionales
- Calendrier des prochains conseils municipaux
- Repas des aînés
- Vœux du maire
- Bulletin de mutation de terres
- Séminaire communal
- Commission urbanisme, patrimoine foncier et chasse
- Travaux à venir
- Prochain qui ? Quand ? Quoi ?
- Blattel 2015
- Cérémonie au monument aux morts
- Effectif de l'école - rentrée 2015
- Lampadaires en panne
- Borne de délimitation
- Taille des haies
- Vitesse dans le village
- « 6 cloches »



Séance du 2 Novembre 2015

Lors de la séance du 2 novembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 septembre 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Adhésion à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
Approbation des statuts, désignation des missions
- A la demande de la société Amiral :
La mise à disposition du chemin rural dans le prolongement de la rue Binnen, sous réserve du respect des conditions de ladite convention
Et la rétrocession des équipements communs et des terrains d'assiettes de la voirie du lotissement ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier, sous réserve du respect des conditions de ladite convention.
- Agenda d'accessibilité programmée
Demande de dérogations

Finances

- Remboursement de la caution
Locataire : Yann STIEGER
Logement : 4, Place de l'Eglise
- Subvention d'investissement au Foyer Club Saint-Denis
Mise en conformité
- Fiscalité professionnelle unique
Modification du montant des Attributions de compensation
- Modification budgétaire n° 2/2015

Urbanisme

- Marchés d'éclairage public
Remplacement de 15 candélabres d'éclairage public opération d'économie d'énergie
Lotissement Valpré
Mise en conformité et sortie des tableaux de commande d'éclairage public
Opération d'économie d'énergie
Postes Valpré, route de Hindisheim, amandiers, rue de noyers
Autorisation à procéder à la signature des marches de travaux

Personnel

- Evaluation du personnel : Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle dans le cadre de l'entretien professionnel

Divers

- Jury criminel
- Information - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
- Information - Transfert de charges à la CCPE
- Bureau de vote des élections régionales - 6 & 13 décembre 2015
- Contrat de territoire
- Compteur électrique et compteur d'eau - 4 Place de l'Eglise
- Lotissement
- Journée plantations
- Travaux appartement - 4 Place de l'Eglise
- Eclairage de Noël
- Fontaine au nouveau cimetière
- Repas des aînés - 20 décembre 2015
- Conseil Municipal des enfants

« Etre citoyen c'est trouver sa place là où on vit ! »

Les plus jeunes ont leurs préoccupations propres, un autre regard sur la réalité et quelques fois des idées et des solutions auxquelles les adultes n'auraient pas pensées.

Leur permettre d'exprimer leur vision de la réalité, leurs problématiques, leurs craintes; leur permettre de proposer des idées, des solutions et aussi de s'impliquer dans un ou des projets et actions à destination de la collectivité communale peut être un plus pour le fonctionnement de notre Commune et la garantie d'un intérêt et d'une implication future dans la vie de notre village.

Dans beaucoup de villages alentours (Erstein, Benfeld, Eschau...) fonctionne un Conseil Municipal des enfants.

En effet, la loi du 6 juillet 1992 prévoit que les conseils municipaux peuvent créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt général et comprenant des membres hors conseils donne une légitimité à ces conseils d'enfants.

Seront concernés :

- les enfants de CM1/CM2
- les jeunes du collège (de la 6ème à la 3ème)

Information et consultation des enfants

En 2016, pour commencer, enfants et jeunes pourront découvrir le fonctionnement de la Commune et le rôle des élus, partager leurs observations, participer à la journée verte et rencontrer les jeunes conseillers des villages voisins.

Le Conseil Municipal des Jeunes

Dès la rentrée 2016/2017, si la délibération du conseil des adultes est favorable, candidatures, campagne et élections permettraient d'élire trois représentants dans chaque classe (CM1, CM2, 6ème et 5ème). Donc douze conseillers élus pour une durée de

2 ans (la première année les CM2 et 5ème ne seront élus que pour un an).

A terme tous les ans, trois CM1 et trois 6èmes se feront élire pour deux ans.

Trois réunions annuelles pourront donner lieu à l'expression de soucis mais aussi d'idées et de propositions et pourquoi pas de projets réalisables à leur mesure.

Un Service Municipal

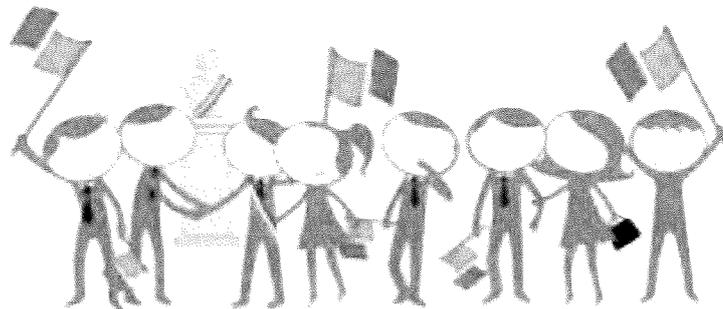
Dans la continuité pour ceux qui ont participé aux deux étapes précédentes :

A partir de 2017, les jeunes arrivants en 4ème et 3ème pourraient élaborer et mettre en œuvre un projet de service à la population, de protection de l'environnement (on peut compter sur leurs idées et leur créativité) et/ou participer à la mise en œuvre d'un projet communal.

⇒ Nous donnons dès à présent rendez-vous aux classes de **CM1 et CM2** le **mercredi 13 janvier 2016 à 9h30 à la Mairie.**

⇒ Nous donnons dès à présent rendez-vous à tous les **6ème et 5ème** le **samedi 16 janvier 2016 à 9h30 à la Mairie**

Pour des matinées d'information et de discussions.



Permis de construire et déclarations préalables 2015

(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

Déclarations préalables

Demandeur	Objet	Décision
M. Jérémy DIEBOLT	Installation d'une piscine 46, rue Circulaire	A : 15/01/2015
M. Philippe KIEFFER	Installation d'une piscine 12, rue Binnen	A : 22/01/2015
M. François STIEGER	Remplacement d'un grillage par un mur 6, rue des Platanes	A : 11/02/2015
M. David DE OLIVEIRA	Installation d'une piscine 2, rue des Charmes	A : 18/02/2015
M. Christophe HUGEL	Mise en place de deux chiens assis 31 B, rue Circulaire	A : 09/03/2015
Mme Béatrice DIEBOLT	Remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée 52, rue Circulaire	A : 23/03/2015
M. Christophe SCHEUER	Installation d'une pergola 10, rue Haute	A : 30/03/2015
M. Jean-Marc ROMILLY	Remplacement d'une fenêtre et de la porte d'entrée 23, rue Valpré	A : 23/03/2015
M. Alexis ISSENHART	Mise en place d'un abri de jardin 48 A, rue Circulaire	A : 16/04/2015
M. Raymond KIEFFER	Réfection de clôture 68, rue Circulaire	A : 16/04/2015
M. Raphaël ROESSLINGER	Remplacement de fenêtres, velux, porte d'entrée et façade 4, rue Circulaire	A : 21/05/2015
M. Erwin GUIDAT	Changement de fenêtres 26, rue Valpré	A : 21/05/2015
Mme Marguerite BLANCHE	Remplacement d'une fenêtre, de la porte d'entrée, de volets 23, rue Circulaire	A : 18/06/2015
M. Jean-Pierre BAUMERT	Remplacement des fenêtres et volets roulants 56, rue Circulaire	A : 16/07/2015
M. Laurent LESAGE	Pose de panneaux photovoltaïques 11, rue Binnen	A : 31/08/2015
M. Éric WALTER	Construction d'un abri de jardin ouvert 2 A, rue des Noyers	A : 03/09/2015
M. Benoît HUGEL	Remplacement des fenêtres et volets 9, rue Valpré	A : 03/09/2015
M. Jérémy DIEBOLT	Réfection d'une façade de grange 46, rue Circulaire	A : 21/09/2015

Permis de Construire

Demandeur	Objet	Décision
EARL Philippe KIEFFER	Extension d'une écurie existante Lieu-dit « Auf Rotzen »	A : 10/04/2015
M. Joël FUTTERER	Extension de la maison d'habitation 3, rue des Frênes	A : 21/05/2015

Naissances



Romain TIMOFEEV

19 février 2015



Marcus DAMBACH

20 mai 2015



Alexandre ZEIL

30 juillet 2015



Mila WENDLING

27 octobre 2015

Décès



Hannelore SCHLAGER
épouse MATTERN
à l'âge de 62 ans

17 janvier 2015



Jeanne MUTSCHLER
veuve GLASSER
à l'âge de 89 ans

16 février 2015



Léon WALTER
à l'âge de 71 ans

12 avril 2015

Valentine HUGEL
veuve HURSTEL
à l'âge de 84 ans

13 juillet 2015

Mariages



Myriam JOUY
Yannick PFAADT

31 décembre 2014



Marilyn COLLEAUX
Stéphane WALTER

22 août 2015



Virginie HETTLER
Laurent WALTER

19 avril 2015



Louise FREYMANN
René SIQUOIR

5 septembre 2015



Marie Aude GAMBARELLI
Naji KHAYATH

4 juillet 2015



Laura WEISSROCK
Fabien NICOLINI

7 Novembre 2015



Elisa LE CAM
Adrien APRAHAMIAN

11 juillet 2015



Catherine BARBIER
Jean-Louis GRAD

5 décembre 2015

Grands anniversaires



80 ans

Lucien HURSTEL	19 avril 2015
Berthe HUGEL	30 avril 2015
Hélène WALTER	24 mai 2015

85 ans

Louise MUTSCHLER	9 février 2015
Lucie ISSENHART	22 avril 2015
Mathilde SCHAAL	7 décembre 2015

90 ans

Marie-Thérèse BEYHURST	1 ^{er} mai 2015
------------------------	--------------------------

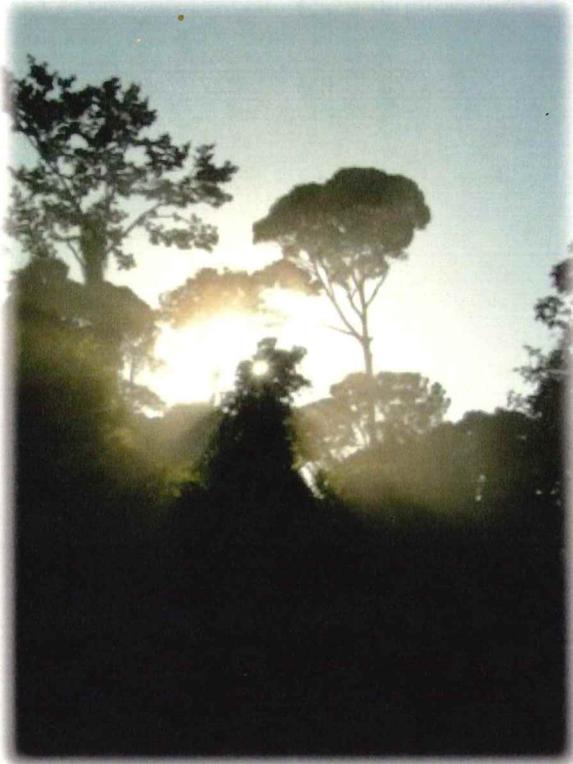
2015 aura également été l'occasion de fêter le 80ème anniversaire de Monsieur le Curé Joseph OSTER le 21 février.

Nouveaux arrivants



Julie LAZERUS Alexander TIMOFEEV 57, rue Circulaire	19 février 2015
Emmanuelle OLINET Zoé HEILIGENSTEIN Lélie HEILIGENSTEIN 13, rue Circulaire	1 ^{er} avril 2015
Marielle KOVALEVITCH Igor KOVALEVITCH Eva KOVALEVITCH Léna KOVALEVITCH 74A, rue Circulaire	1 ^{er} mai 2015
Sonia KLEINMANN Stéphane KLEINMANN Yoann KLEINMANN Rue des Platanes	1 ^{er} juillet 2015
Nadia ROESSLINGER Raphaël ROESSLINGER Laura RAUCH Lilou RAUCH 4, rue Circulaire	15 juillet 2015
Carole GAUGAIN 56, rue Circulaire	1 ^{er} septembre 2015
Sabrina SCHILDKNECHT Xavier FENDER 7, rue des Noyers	15 septembre 2015
Anaïs TREMOULET Kevin WISSMANN 8A, rue Circulaire	1 ^{er} octobre 2015

Le réveil des oiseaux dans le Bruch



Les oiseaux se réveillent selon un ordre immuable. Pierre SIGWALT habitant de Limersheim et ornithologue, nous a emmené dans la nature juste avant le lever du soleil et nous a fait découvrir ce rituel des oiseaux qui chantent pour annoncer l'arrivée de la lumière.

16 mai à 4h45 : rendez-vous sur la place de l'Eglise.

Un court covotage nous emmène devant le puits du Breitenbach. Nous partons à pied dans la nuit et la brume, c'est l'heure bleue avec pour seul bruit nos pas feutrés et le froissement de nos vestes. Nous traversons la forêt jusqu'au pont de l'Andlau. Pierre nous arrête; un rouge gorge se réveille et son chant fluté, au loin, déchire la brume. Puis un autre, encore plus loin. Là sur la gauche un gazouillis clair s'étire : un merle, puis un deuxième. Sur la droite une grive musicienne lance une succession de notes sonores.

Nous continuons d'avancer. Le chemin traverse la forêt, passe derrière la gravière, trace droit entre deux rangées de peupliers jusque dans le Bruch de Hindisheim. A l'est la lumière se glisse peu à peu à travers le brouillard, le jour se lève. Encore une grive et puis un pigeon ramier.

Se réveille le petit troglodyte aux gazouillis si puissants et nous pouvons voir sortir d'un taillis, une fauvette à tête noire, un bruant jaune, là une nonette, une mésange charbonnière, un loriot...

Un hypolaïs, rare, au nom si mystérieux. Et c'est une vraie volière : les chants se mélangent, se superposent, se répondent et seule l'oreille exercée de Pierre arrive encore à les localiser, les distinguer, les identifier.

Avec simplicité il partage un peu avec nous sa grande connaissance du peuple des oiseaux : La raison d'être et la signification des signaux sonores, des interactions, le partage des territoires, le choix des matériaux et la localisation des nids...

Une communauté d'êtres vivants si différents, si mystérieux pour nous.

Le soleil est maintenant levé, la magie s'évapore avec la dernière brume, il est 8h00 et nous retournons à nos voitures.



Troglodyte



Hypolaïs

Travaux communaux

L'année 2015 a été riche en chantiers pour l'équipe communale et le Conseil Municipal fut sollicité à plusieurs reprises pour aider ses agents.

Restauration de l'appartement au-dessus de la Mairie

Après concertation en commission et avis du Conseil Municipal, la Commune a décidé de lancer un vaste chantier de rénovation de l'appartement situé au-dessus de la Mairie couvrant :

- La refonte totale de la salle de bain,
- La mise en place d'une cuisine équipée,
- La réfection des revêtements muraux,
- La mise en place de nouveaux sols : un planché stratifié pour le couloir et les chambres et un sol PVC pour la cuisine, les WC et la salle de bain.



Ce chantier de cinq mois a occupé nos agents une très grande partie de leur temps de travail. Plusieurs samedis, l'équipe communale a également été renforcé par les conseillers volontaires notamment pour les travaux de :

- Plomberie,
- Pose du bac à douche,
- Pose du placo-plâtre au plafond,
- Installation de la cuisine et
- Pose des parquets.

La pose du carrelage de la salle de bain a été confiée à l'entreprise KEIFLIN de Limersheim pour un montant de 1 542,00 € TTC.

Le coût total de la rénovation de l'appartement est de 8 022,00 € TTC.

Un beau résultat après travaux pour cet appartement.



Fontaine nouveau cimetière

En prévision de la mise en place d'une fontaine à eau au nouveau cimetière, pour le printemps 2016, une canalisation d'eau a été installée afin de rejoindre le réseau de distribution.

Le coût du matériel s'élève à 323,44 € TTC. Ces travaux ont été réalisés en régie municipale.

Etanchéité toiture école

Depuis plusieurs années, la toiture terrasse de l'entrée de l'école présentait des défauts d'étanchéité, provoquant des écoulements d'eau désagréables et dangereux en période de gel.

Il a été confié à la société RIED ETANCHE le soin de refaire la couche de bitume de la terrasse, la mise à niveau de l'écoulement central et le remplacement de la bande de relève.

Le coût total de la rénovation s'élève à 3 120,00 € TTC.

Paratonnerre de l'église

Le paratonnerre de l'église n'étant plus aux normes, ce dernier a dû être remplacé.

A l'issue d'une consultation, le chantier a été confié à la SOCIETE ALSACIENNE DE PARATONNERRES pour un montant de 5 600,00 € TTC.



Eclairage de Noël

Pour cette nouvelle saison, l'équipe municipale a souhaité faire évoluer les illuminations de Noël du village.

Il a été décidé de ne plus installer d'illuminations traversantes, mais de mettre en place des décorations aux candélabres, installation qui peut être effectuée par nos agents, sans faire appel aux Usines Municipales d'Erstein.

Les agents, aidés par des membres du Conseil Municipal ont réutilisé les motifs, en remplaçant les ampoules traditionnelles par des guirlandes à LEDs plus économiques.



Ainsi, 8 candélabres sont équipés, en plus de ceux existants dans les nouveaux lotissements, et 3 lampadaires sont dotés de rideaux lumineux.

Le coût global d'équipement est de 1 686,04 € TTC, inférieur au budget d'une année d'installation des anciennes guirlandes.

Traitement humidité de l'église

Les remontées capillaires dans les murs de l'église est un sujet complexe à solutionner.

Le Conseil de Fabrique souhaitant refaire dans quelques années les peintures, il était nécessaire au préalable de résoudre ce problème d'humidité.

A l'issue d'une procédure d'appel d'offre, la société ADF Services a été retenue pour un montant de 10 800,00 € TTC.

Le procédé retenu repose sur la mise en place d'un boîtier à l'intérieur de l'église, repoussant de manière magnétique la remontée de l'eau. Après prise de référence dans différentes communes qui ont installées ce dispositif, les résultats sont satisfaisants, ce qui a guidé notre choix, en plus de l'aspect budgétaire qui était très intéressant.

La pose de l'appareil a eu lieu courant décembre. Il va maintenant être nécessaire de procéder à l'enlèvement du crépi bas des murs extérieurs afin de permettre leur assèchement.

Des nouvelles de notre engagement « Zéro pesticide »

Pour rappel nous nous sommes engagés vers une Commune « zéro pesticide » en signant la charte au printemps 2014.

A l'automne 2014, nous avons obtenu une distinction sous la forme de 2 panneaux sur lesquels vole une libellule, posés aux entrées de notre village.

Nous avons continué à améliorer notre engagement en vous offrant une belle exposition « JARDINER NATURELLEMENT » prêtée par la BDBR*. En effet cette exposition, complétée de nombreux ouvrages s'est terminée par une conférence de M. Eric CHARTON mandaté par le SDEA**. Conférence très enthousiasmante par le concret et la simplicité des conseils donnés qui ont permis un gain de temps, de moindres déchets verts et de belles récoltes à ceux qui les ont suivis.



Yann STIEGER a choisi d'utiliser exclusivement des engrais organiques pour les bacs à fleurs, les jardinières, la fertilisation des rosiers et des arbustes.

Certains espaces engazonnés seront tondus à 6 cm au lieu de 3 cm ce qui limiterait la levée des adventices.



Le parterre circulaire à l'entrée du village sera aménagé de façon pérenne avec des vivaces sur les conseils de M. LEDERMANN.

Seuls les espaces gravillonnés des cimetières feront l'objet d'un traitement anti germinatif au printemps.

Tous les autres espaces seront binés manuellement et nous comptons sur vous pour y contribuer sur la voie qui longe votre propriété.

Nous espérons également votre tolérance: quelques petites plantes à fleurs sauvages peuvent contribuer à l'embellissement.

Un peu de mousse entre les pavés peut être éliminée avec le balai/brosse, métal/plastique, qu'on peut trouver dans les jardinerie.

Tous ces changements nous amènent à postuler pour l'obtention d'une deuxième libellule pour l'année 2016 qui sera une fierté pour notre village.

Le saviez-vous ?

Comme en forêt

Le premier jour du Jardin 2016 n'est pas le 1er janvier mais **celui en 2015 où il tombe le plus de feuilles** dans votre commune, soit entre le 1er et le 15 novembre à Strasbourg.

Vous profiterez de ce précieux déchet nourricier **pour couvrir les parties nues de votre jardin**. Le sol est protégé et sa biodiversité est préservée. **Les feuilles sont transformées en humus**, véritable structurant de sol et réserve de nutriments pour les plantes.

C'est comme en forêt !



*BDBR : Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

**SDEA : Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin

Jardiner Naturellement : Conseils de M. Charton

Extrait du journal de l'Eau n°14 - Septembre 2015



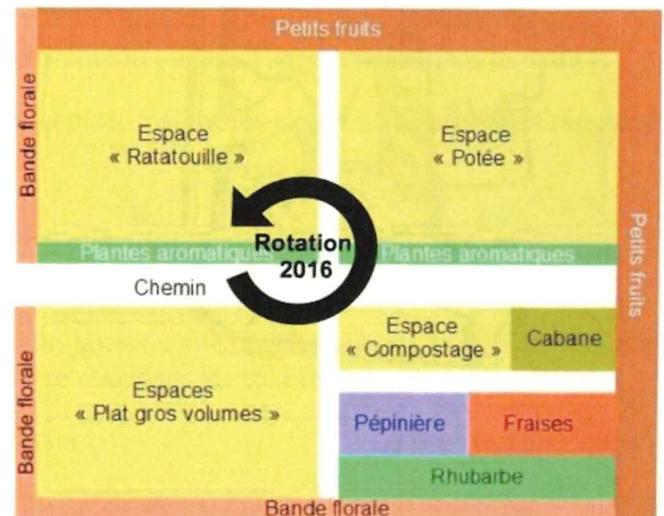
Que se passe-t-il en automne dans les espaces gastronomiques ?

L'espace « Ratatouille » livre ses dernières cueillettes. Elles seront prolongées si les espaces sont couverts (tonnelle ou tunnel). Les pieds (tomates, poivrons, courgettes ...) sont arrachés puis broyés à la cisaille. Ces déchets parfois malades sont déposés dans d'autres espaces du jardin (verger, haie). Les lombrics terrestres (gros et longs vers rouges) les ingurgitent puis offrent des turricules très riches en nutriments. L'espace « Ratatouille » est couvert de feuilles mortes en mélange. Les grandes sont broyées. 5 à 10 cm d'apport sont suffisants. Les piquets sont rangés et désinfectés au vinaigre blanc.

L'espace « Potée » garde ses légumes en pleine terre jusqu'au début décembre. Pour faciliter leur arrachage en hiver, le jardinier les mettra en jauge ou en silo pour libérer l'espace. Un paillis de déchets verts (tontes de pelouses sur 1 cm ou broyat de branches puis feuilles mortes) est déposé sur le rang et sur les espaces libérés. Dans l'espace « Plats gros volumes », les haricots verts nains semés en août sont cueillis en octobre. Les pieds seront cisailés sur place. La partie supérieure servira de paillis. Les racines laissées structurent le sol et seront dévorées par d'autres vers de terre (vers plus petits et de couleurs plus ternes). Les feuilles mortes complètent ces paillis. Les espaces libérés ont été, en juillet et août, plantés de salades ou de choux, ou semés de radis d'hiver ou de mâche. Laitues ou chicorées seront couvertes d'un voile protecteur et respirant lors des périodes de froid. En 2016, l'espace « Ratatouille 2015 » deviendra l'espace « Potée 2016 ». Association et rotation des plantes sont ainsi facilement mises en place par le jardinier.

Les autres espaces

Dans l'espace « Compostage », le jardinier veillera à accumuler des feuilles. Elles serviront de structurant lors de leur mélange avec les déchets plus fins, verts, riches en azote et plus humides. Le mélange des « contraires » est idéal. Enfin, les jardiniers possédant un seul composteur le videront entièrement le 1er jour du Jardin 2016 (voir encadré). Les déchets non décomposés retourneront dans le composteur. Le compost presque mûr sera mis en tas et couvert de feuilles. Il servira aux semis ou plantations de 2016. Le reste, moins décomposé, est étalé sur le potager et couvert de feuilles. Il poursuivra sa décomposition jusqu'au printemps suivant. Le composteur est ainsi vidé une fois par an !



L'espace « Fleurs sauvages » est fauché à 10 cm. Le déchet est laissé sur place jusqu'au printemps. Le semis pour 2016 est favorisé et la biodiversité auxiliaire est protégée lors de l'hiver.

Pour l'espace « Petits fruits », les arbustes (cassis, groseille...) sont éclaircis au sécateur à la Sainte Catherine. Le bois d'un an peut être bouturé. Les rameaux des ronces ou les cannes de framboisiers ayant produit sont éliminées. Les nouvelles pousses sont palissées.

Dans l'espace « Fraises », les jeunes plants issus des pieds mères sont plantés jusqu'en octobre sur des espaces couverts de feuilles mortes et d'aiguilles de sapins.

Dans le reste du jardin

A l'automne, plantez, transplantez ou divisez les différentes plantes du jardin. C'est plus favorable qu'au printemps. Les plantes en excès sont mises en pots et seront proposées aux différents trocs de plantes.

Effectif des écoles 2015-2016

La rentrée scolaire 2015/2016 a eu lieu le 1er septembre 2015, l'effectif de rentrée est de 69 élèves pour les trois classes de l'école de Limersheim.

L'effectif est identique à celui de la rentrée scolaire précédente.

Les effectifs des trois classes de l'école



Classe maternelle

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 18 élèves.

Petite section	6 élèves
Moyenne section	7 élèves
Grande section	5 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.

Classe élémentaire 1

La classe de Mme Nathalie SINS DI POL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 25 élèves.

Cours préparatoire	7 élèves
Cours élémentaire 1	10 élèves
Cours élémentaire 2	8 élèves

Classe élémentaire 2

Deux enseignants assurent les cours M. Matthieu RIEBEL tous les jeudis, et 1 mercredi sur 4 et Mme Mélanie BOURG tous les lundis, mardis, 3 mercredis sur 4 et vendredis. La classe accueille 26 élèves.

Cours élémentaire 2	8 élèves
Cours moyen 1	7 élèves
Cours moyen 2	11 élèves

Changement dans l'équipe enseignante lors de la rentrée 2014/2015

Mme Mélanie BOURG, professeur des écoles exerce à $\frac{3}{4}$ temps, elle prend son $\frac{1}{4}$ temps les jeudis, et 1 mercredi sur 4.

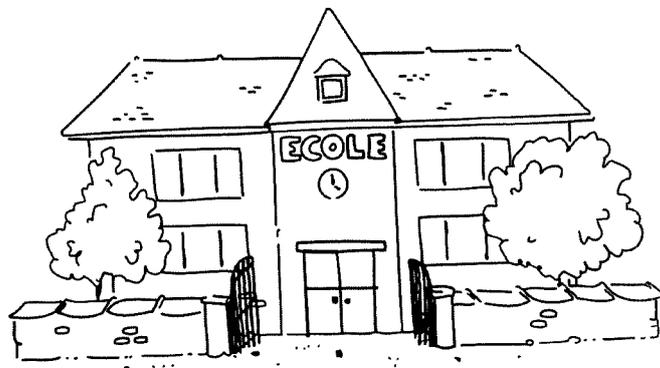
Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h25 et de 13h25 à 15h30.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00.

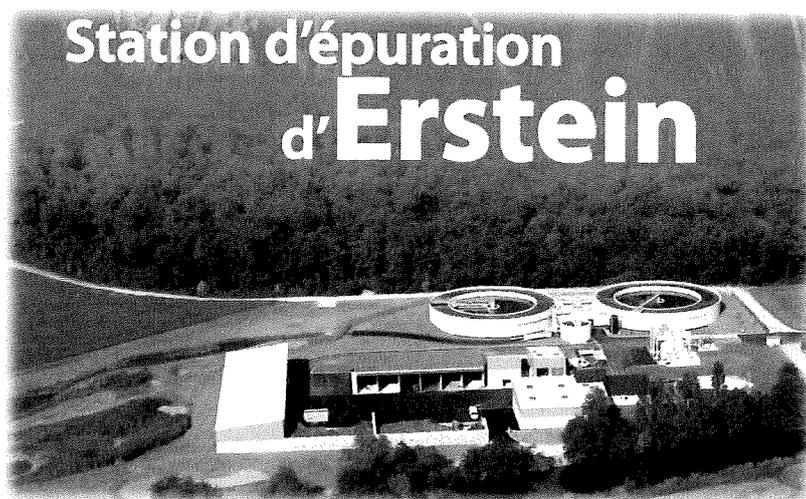
Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.

L'allemand est enseigné du CP au CE1 par Mme SINS DI POL.



Visite de la STEP d'Erstein par les élèves de CE2-CM1-CM2



Mercredi 7 octobre, nous sommes allés visiter la station d'épuration d'Erstein dans le cadre de notre cours de sciences et pour comprendre comment sont assainies les eaux usées.

Nous avons été accueillis par le Président de la Commission Locale du SDEA du Pays d'Erstein, Mr Marc DRESSLER qui nous a souhaité une bonne visite.

En premier, les eaux usées passent à travers une grille qui retient les plus gros déchets puis une seconde grille plus fine.

Ensuite, l'eau va dans des bassins dans lesquels elle va être nettoyée pour être rendue limpide, mais pas potable, avant d'être rejetée dans la nature.

Les boues en trop sont séchées et réutilisées pour en faire du compost, mélangées avec les déchets verts récupérés de la déchèterie voisine.

Toute la station est commandée par informatique.

Toutes ses actions ont un coût très élevé et nous avons pris conscience que l'eau est un bien précieux !

Il faut faire très attention à sa consommation quotidienne : ne pas laisser couler l'eau quand on se lave les mains ou les dents, privilégier les douches aux bains, ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes, ...

Dans les WC, la règle à retenir, c'est les 3 P → Pipi, Popo et Papier ;-)

Texte rédigé par les élèves de la classe de Mme BOURG

Cross de Sundhouse

Le jeudi 15 octobre, les CE2, CM1 et CM2 sont allés à Sundhouse afin de participer à un cross en compagnie d'une dizaine d'autres écoles. Malgré le froid et l'humidité, la bonne humeur était au rendez-vous.

Certains élèves ont réalisé d'excellentes performances : Arthur F. et Gabriel A. ont été premier et troisième chez les CM1. Quentin D. finit sur la deuxième marche chez les CM2. D'autres élèves ont également terminé leur course à des places d'honneur et tous ont fini avec le sourire aux lèvres et la joie d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes.

A leur retour, ils ont pu partager un pique-nique ensemble, ainsi que de délicieuses pizzas préparées par les CP et les CE1 pendant leur absence.



Fête des voisins



A l'occasion de la 15ème édition de cette sympathique manifestation, la municipalité a pris à son compte l'organisation de la soirée pour l'ensemble du village. En effet, les conseillers étaient en charge des différents emplacements répartis dans le village. Les habitants avaient été invités à annoncer leur présence sur un des sept lieux prévus pour le grand diner.



Cette soirée était placée sous le thème de l'auberge espagnole. On met en commun les plats apportés par tous et on partage, on goûte, on compare... Les sites météo avaient été très sollicités durant l'après-midi. Le ciel était nuageux, la pluie annoncée. Sébastien HURSTEL restait malgré tout confiant : il annonçait un temps sec pour la soirée. Et la pluie a effectivement cessé à 18h20 !! Place à la soirée en plein air, aux rencontres, au partage, aux discussions animées...Trois cents personnes avaient répondu présentes pour ce dîner hors norme.



Rendez-vous le 27 mai 2016 pour la deuxième édition !

Balade des Arts

« Partez à la rencontre d'une diversité d'artistes locaux »

Dimanche 22 mars 2015, malgré une météo peu clémente, de nombreux visiteurs sont venus à Limersheim afin de suivre le parcours artistique à travers le village organisé par un groupe d'étudiants du Lycée Professionnel Agricole d'Erstein.

6 étudiants avaient comme projet d'organiser un parcours à la découverte de nombreux artistes. Leur choix s'est porté sur la Commune de Limersheim : pour faire connaître ce village peu visité et son patrimoine riche en maisons à colombages.

C'est pourquoi rien de tel qu'une petite promenade pour découvrir le village en même temps que les expositions des artistes !

Depuis septembre 2014, les étudiants en BTS « Développement, Animation des Territoires Ruraux » y ont travaillé sans relâche avec seulement 8 heures par semaine en plus de leurs cours. Il a donc fallu s'organiser en créant et suivant un planning. Ils ont effectué des recherches, contacté les artistes, mis en place les animations, trouvé le budget en sollicitant l'aide des sponsors...

Le grand jour arriva. Beaucoup d'artistes (bijoux originaux, peintures, créations textiles et objets de décoration) sont venus et c'est ainsi que tous les locaux de la Commune de Limersheim étaient occupés.



Alors que le soleil n'était pas présent, les visiteurs eux, l'ont été !

En plus des artistes, des animations étaient proposées pour les enfants : Un clown offrait des sculptures sur ballon, une conteuse lisait des histoires. Il y avait également un atelier poterie et un magicien pour les émerveiller.

La ferme Kieffer, partenaire du projet, s'occupait de la restauration en proposant des tartes flambées. Il y avait aussi la possibilité d'admirer les animaux de cette belle ferme.

Pour conclure, la balade des arts a accueilli 250 visiteurs, 18 artistes et 6 animations. Les étudiants souhaitent remercier tous ceux qui ont participé à la réalisation du projet mais plus particulièrement la Commune de Limersheim, la Ferme Kieffer et les sponsors.

Sans leur aide, le projet n'aurait pu aboutir.

Le groupe d'étudiants du projet balade des arts.

Janvier

02 Collecte de sang



04 Vœux du Maire au complexe scolaire communal

06 Goûter de l'Épiphanie organisé par le PAL

11 Bourse petite enfance organisée par le PAL au Foyer Club

17 Soirée réception du nouvel an pour tous les bénévoles du Foyer Club

19 Journée raclette avec la section pétanque

25 Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

26 Conseil Municipal

Février

14 Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

15 Tournoi de tennis de table du Foyer Club

16 Conseil Municipal

19 Café-gâteaux-beignets de la section seniors avec projection du film de Germain Muller : « Enfin redde m'r nimm devun »

Adjudication de la chasse communale

21 Grand Anniversaire : 80 ans du Curé OSTER

28 Exposition à la bibliothèque et conférence de Monsieur CHARTON, « Jardiner Naturellement »



Mars

09 Réunion de printemps et Assemblée Générale du comité des fêtes

13 Conseil d'école

15 Tournoi de Warhammer avec une trentaine de joueurs

19 Café-gâteaux avec loto de la section seniors

22 Premier tour des élections départementales
Balade des arts

28 Soirée Carnaval organisée par la section CampEstiBruch du Foyer Club

Tournoi interne de printemps de la section pétanque

29 Deuxième tour des élections départementales

Avril

12 Bourse petite enfance organisée par le PAL au Foyer Club

13 Conseil Municipal

18 Journée verte à Limersheim, nettoyage de printemps, travaux d'entretien du terrain de sport, partie de pétanque intergénérationnelle



19 Mariage de M. Laurent WALTER et Mme Virginie HETTLER

24 Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale des donateurs de sang

24 Le Maire et les adjoints ont été reçus par la famille ISSENHART pour fêter les 85 ans de Madame Lucie ISSENHART

25/26 Sortie récréative de l'association des donateurs de sang et des membres de la Theaterband. Week-end détente à La Petite Pierre (67)

30 Le Maire et les Adjoints ont été reçus par la famille HURSTEL pour fêter les 80 ans de Monsieur Lucien HURSTEL.

Mai

- 07** Le Maire et les adjoints ont été reçus par la famille HUGEL pour fêter les 80 ans de Madame Berthe HUGEL
- 16** Sortie matinale à la découverte du réveil des oiseaux avec Pierre SIGWALT ornithologue
- 17** Premières communions
- 18/ 22** Voyage au Lac de Côme organisé par le Foyer Club
- 29** Fête des voisins organisée par la Commune



Juin

- 01** Conseil Municipal
Journée Décathlon à l'école primaire de Limersheim
- 05** Conseil d'école
- 13** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 14** Marché aux puces organisé par le Foyer Club Saint Denis



- 26** Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants à l'école communale



- 27** Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim

- 28** Participation des membres du Foyer Club au Relais pour la vie à Erstein

Juillet

- 02** Passage du jury du concours départemental des maisons fleuries à Limersheim
- 03** Collecte de sang
- 04** Mariage de M. Naji KHAYATH et Mme Marie-Aude GAMBARELLI
- 06** Conseil Municipal
- 11** Mariage de M. Adrien APRAHAMIAN et Mme Elisa LE CAM
- 12** 1^{ère} journée du CampEstibruch avec une marche gourmande
- 13** 2^{ème} journée du CampEstibruch



- 23** Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim
- 25** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

Août

- 03** Passage du jury de la Communauté de Communes des villages fleuris
- 10** Tournoi interne d'été de la section pétanque
- 15** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER



22

Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

Mariage de M. Stéphane WALTER et Mme Marilyn COLLEAUX

Septembre

05

Mariage de M. René SIQUOIR et Mme Louise FREYMANN

07

Conseil Municipal

12/13

Exposition fruits fleurs et légumes au Club House à Hindisheim

17

Journée de loisirs à l'étang de pêche avec la section seniors

26

Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

27Installation du Curé Etienne HELBERT
Tournoi open de pétanque en triplettes constituées avec 24 boulistes, place de la pétanque

Octobre

01

Réunion de rentrée de la section seniors avec repas

02

Reprise des cours informatique de la section seniors

05

Tournoi interne d'automne de la section pétanque

Réunion du comité des fêtes de Limersheim dans la salle de cérémonies

07

Visite de la station d'épuration d'Erstein par les élèves de la classe de Mme BOURG

10

Ramassage de vieux papiers organisé par l'école

11

Fête patronale en l'église Saint Denis

11

Tournoi de Warhammer avec une vingtaine de joueurs

15

Cross à Sundhouse pour les CE2, CM1 et CM2

Café-gâteaux avec tournoi de belotte
Conseil d'école**16**

Collecte de sang (42 dons)

23

Assemblée Générale du Foyer-Club Saint Denis dans la salle de cérémonies

**30**

Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

31

Cérémonie au monument aux morts précédée d'une messe en l'Eglise Saint Denis

Soirée Labyrinthe nocturne pour halloween organisée par la ferme KIEFFER

Novembre

02

Conseil Municipal

07

Concours de citrouilles organisé par le PAL

07

Mariage de M. Fabien NICOLINI et Mme Laura WEISSROCK

**13**

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

14

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

15

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

20

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

21

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

22

Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

28

Repas de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des pompiers bénévoles

Banque alimentaire à la salle de cérémonies



Décembre

- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 01 | Conseil Municipal | 11 | Vente de sapin de Noël par le PAL. |
| 05 | Mariage de M. Jean-Louis GRAD et Mme Catherine BARBIER | 13 | Deuxième tour des élections régionales |
| 06 | Premier tour des élections régionales | 17 | Fête de Noël de la section seniors |
| 07 | Saint Nicolas à l'école | 20 | Repas des aînés organisé par la Commune |
| 10 | Après-midi décorations de Noël avec l'atelier manuel de la section seniors | 21 | Adjudication de bois |
| 11 | Le Maire et les Adjoints ont été reçus par la famille SCHAAL pour fêter les 85 ans de Madame Mathilde SCHAAL | 24 | Veillée de Noël à l'église Saint Denis de Limersheim |

Bonne et Heureuse Année 2016

Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2016

Date	Evènement	Date	Evènement
08 janvier	Collecte de sang	11 juin	Ramassage de vieux papiers
10 janvier	Vœux du maire	25 juin	Feu de la Saint Jean
16 janvier	Soirée des bénévoles du Foyer Club	01 juillet	Collecte de sang
30 janvier	Fête paroissiale	30 septembre	Collecte de sang
27 février	Ramassage de vieux papiers	31 octobre	Commémoration au monument aux morts
27 février	Séminaire Communal	14-15-16 novembre	Théâtre Alsacien*
07 mars	Assemblée Générale Comité des fêtes	21-22-23 novembre	Théâtre Alsacien*
20 mars	Vente de gâteaux après la messe	04 décembre	Repas des aînés
16 avril	Journée Verte		(* date sous réserve)
22 avril	Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale		
08 mai	Tournoi de pétanque Foyer Club		
27 mai	Fête des voisins		
05 juin	Fête villageoise		

Concours maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 23 juillet 2015. Le jury présidé par Patrick KIEFER était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Éric CHARTON - conférencier et jardinier
- Cédric FELHMANN - paysagiste
- Marie André GUIDAT - Limersheimoise
- Yolande ZEIL - 3 fleurs 2014
- Raymond KIEFFER - 3 fleurs 2014
- Jacky EBER - Adjoint au Maire d'Hindisheim

Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Les 3 lauréats à la distinction 3 fleurs en 2014 étaient hors concours cette année. Le jury tenait néanmoins à féliciter ces 3 réalisations qui étaient une fois de plus exemplaires.

Catégorie Corps de ferme

2 Fleurs

M. et Mme René GLASSER



1 Fleur

M. et Mme Gérard ENGEL
M. et Mme Vincent HUGEL

Catégorie Maisons et Jardins

3 Fleurs

M. et Mme Louis GRAD



2 Fleurs

M. et Mme Didier RAUSCHER

1 Fleur

M. et Mme Eldjied BOURESSAS
M. et Mme Pierre FOESSEL
M. et Mme Patrick GRAD
M. et Mme Jacques MARIE
M. et Mme Pierre SCHNEIDER



Catégorie Gîtes et Maisons d'hôtes

2 Fleurs

M. et Mme Jean-Pierre DIEBOLT



Encouragement du jury

Le jury a souhaité distinguer 6 réalisations pour leur travail et leur originalité.

M. et Mme Pierre CALMEJANNE
M. et Mme Michel DAZY
M. et Mme Yannick PFAADT
M. et Mme Robert RINGEISEN
M. et Mme Louis WALTER



Prix Intercommunal de fleurissement

La Commune de Limersheim est fière d'avoir obtenue le 3ème prix dans le classement des villages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Un grand Bravo à Yann et Sandy pour leur travail exceptionnel.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
AU SERVICE DE VOS VIES



D'abord parlons des nouveautés:

Pour commencer nos horaires ont changé pour s'adapter aux nouveaux horaires de l'école:

Lundi	de 15h20 à 16h20	Vendredi	de 15h20 à 16h20
Mercredi	de 09h00 à 10h00	Samedi	de 14h00 à 15h00

Deux nouvelles bénévoles se sont jointes à notre équipe. Nous remercions Caroline GRAISSE et aussi Suzanne BOURESSAS de revenir parmi nous, elle a fait partie de la toute première équipe qui a créé la bibliothèque en 1993.

Pour finir l'année scolaire nous nous sommes rendues, comme chaque année, à la BDBR à Truchtersheim et avons choisi les nouveaux ouvrages, en effet tous les ans nous échangeons environ 700 ouvrages (nous avons droit à autant d'ouvrages que d'habitants) pour en choisir d'autres dans cette gigantesque réserve.

Nous avons été informé que les lecteurs ont désormais la possibilité d'accéder au portail numérique BDBR pour:

- consulter le catalogue
- choisir
- réserver parmi les 620 000 ouvrages pour enfants et adultes disponibles.

La navette mensuelle livrera les ouvrages choisis à la bibliothèque dans laquelle vous êtes inscrits. Bientôt aussi la possibilité de lire les périodiques (journaux, magazines..) en ligne sur le site.

Comme chaque année les enfants ont fréquenté assidument les lieux et ont eu droit aux merveilleuses animations et histoires de Marie-Pascale aidée de Céline, Christelle ou Natacha. Et ceci tout au long des saisons, des fêtes, des événements qui ponctuent l'année: Noël, la galette des rois, carnaval, l'arrivée du printemps avec la plantation des haricots et les poussins d'Agnès, les œufs de Pâques, l'été, les vacances, les récoltes d'automne, halloween....etc.

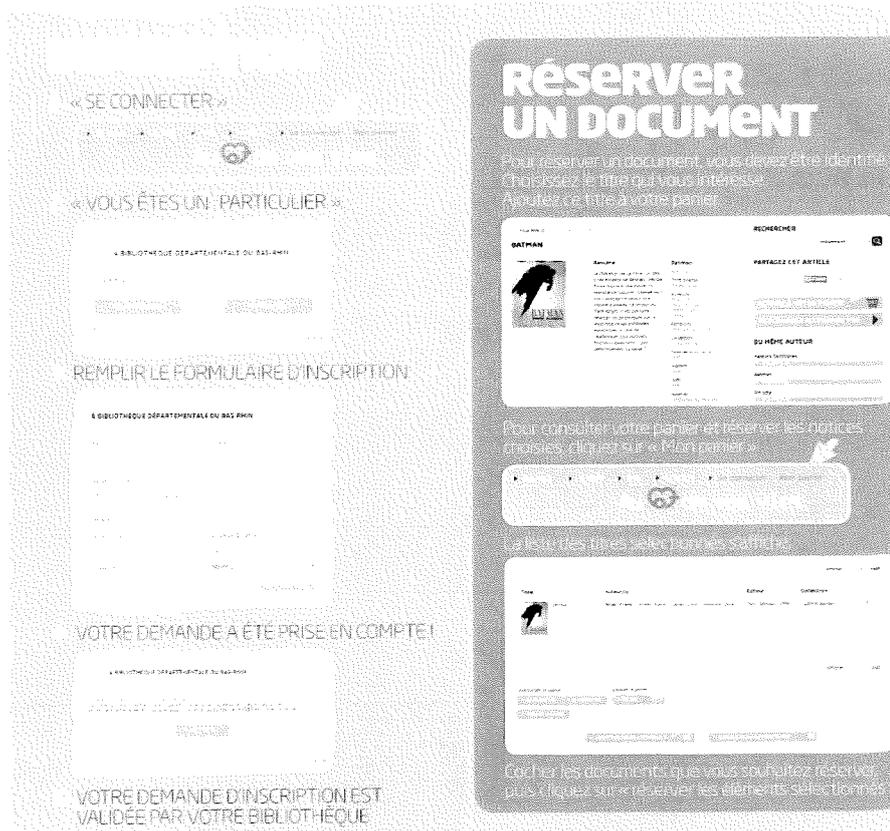
Les tapis de lecture et Kamichibais lui servent quelques fois de support (le petit poussin, le chat et les loups...) mais masques, oeufs, illustrations, pliages, collages sont fabriqués par les enfants. Graines, fruits, fruits secs, branches, peluches...etc sortent du sac magique de Marie-Pascale.

Autre évènement pour les enfants mais aussi pour les adultes: l'exposition « jardiner naturellement » qu'on a pu voir à partir du 31 janvier. Elle s'est terminée par un TROC des jardiniers où se sont échangés plantes, graines, outils, ouvrages et aussi par la très intéressante conférence d'Eric CHARTON jardinier éclairé plein d'idées et d'humour pour jardiner sans pesticides et sans se fatiguer.

Les enfants quant à eux, ont recherché infos et conseils sur les affiches et ont pu gagner des sachets de graines de fleurs champêtres (offert par la SDEA et le comptoir agricole).

L'équipe des bénévoles:

Caroline, Chantal, Christelle, Claudia, Marie-Jeanne, Marie-Pascale, Nathalie, Paty, Sylvie, Suzanne, Bernadette.





Il y a maintenant 3 ans, nous avons décidé de diversifier notre activité à la ferme. Nous souhaitons faire découvrir cet univers, qu'est l'agriculture, les céréales, les animaux, en accueillant des groupes de

divers horizons : scolaires, crèches, centres hospitaliers, mais également des particuliers.

Au travers de diverses animations, comme le labyrinthe de maïs, les anniversaires à la ferme, la visite et le nourrissage des animaux (ânes, chevaux, chèvres, poules, cochons, lapins, oies...), la chasse aux œufs. Nos visiteurs découvrent étonnés et surpris notre univers de chaque jour.

L'anniversaire de votre enfant à la ferme !



Nous organisons les anniversaires à la ferme les mercredis et samedis. À partir de 4 ans, votre enfant pourra fêter cet événement avec ses amis, de façon ludique et éducative. Après la réalisation d'un bricolage en rapport avec la découverte des animaux et de cet environnement rural, après des petits jeux les enfants se retrouvent au tour d'un gâteau d'anniversaire fait maison et d'un bon verre de jus de pomme.

Le nourrissage des animaux



Les enfants viennent nous aider à nourrir les animaux, les mercredis et samedis soir à 17h30. Ils approchent les animaux, découvrent leurs besoins journaliers, et ont un contact privilégié avec eux.

A la chasse aux Œufs !!!



Pour la deuxième année, nous avons organisé trois après-midi de chasse aux œufs à la ferme. Après avoir retrouvé une douzaine d'œufs colorés, les enfants

ont tous reçu un sujet en chocolat ainsi qu'une petite surprise. Ils ont ensuite réalisé un bricolage de Pâques et découvert les animaux de la ferme. Rendez-vous au Printemps prochain pour les chasses aux œufs 2016.

Le labyrinthe de maïs



Après un semis, un peu étrange du maïs au début du printemps, il nous faut attendre que les plants sortent de

terre ; ce qui nous laisse le temps de préparer le tracé du labyrinthe. Nous passons alors dans le champ manuellement, afin de créer les allées et les portes.

Des panneaux sont dispersés dans tout le labyrinthe et le but du jeu est de tous les retrouver avant de sortir. Le labyrinthe est généralement praticable dès début juillet et accessible à tous, en journée ou pendant les soirées nocturnes.



Les soirées nocturnes sont organisées une fois par mois de juillet à octobre et 2 soirées spécial Halloween marque la fin de saison. Une petite restauration (tartes flambées ou soupe de potirons pour Halloween) vous est proposée, un feu de camp est allumé et le groupe Doriann anime en musique toutes nos soirées.

Pour plus d'informations et pour tous renseignements vous pouvez joindre Manue par mail à fermekieffer@lapsote.net ou au

06.06.69.96.87. Nous avons un site internet, www.ferme-kieffer.fr tenu régulièrement à jour.

Retrouvez-nous aussi sur



Philippe & Manue Kieffer



Tout savoir sur le don de sang



L'Établissement Français du Sang collecte tous les types de don de sang : dons de sang total, don de plaquettes, don de plasma, et don de sang placentaire.

Il participe aussi au prélèvement de moelle osseuse.

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins -globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés.

Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles.

Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades.

Le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire sont utilisés pour la thérapie cellulaire.

L'EFS prend toutes les précautions pour que le don, qu'il s'agisse de sang total, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse ou de sang placentaire, soit effectué dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour le donneur ainsi que le receveur.

Actualité de l'association

2015 a été une bonne année !!

Merci aux nombreux donateurs qui se mobilisent régulièrement.

Il apparait que la tranche d'âge des 30 - 50 ans est la moins représentée.

Nous rappelons aux parents de jeunes enfants qu'ils peuvent venir en famille.

La séance n'a rien de traumatisant pour un jeune enfant, la bonne humeur règne et la décontraction est de mise chez les donateurs de sang.

Les enfants qui le souhaitent peuvent venir jouer dans un coin qui leur est réservé.

Parents et enfants se retrouvent à table au moment de la collation.

La générosité des donateurs de sang

En 2015, la recette d'une représentation de théâtre sera reversée au foyer d'accueil Marie Madeleine, mère/enfant, d'Illkirch.



Le foyer d'accueil Marie-Madeleine, mère/enfant, est un établissement dont la raison d'être est l'accueil et l'accompagnement des mères ou futures mères en difficultés, ainsi que de leurs enfants.

Il dispose d'une capacité d'accueil de 34 chambres mères/enfants.

Ce foyer est géré par l'Association « Foyer Marie-Madeleine », association de droit privé relevant du statut local (art. 21 à 79 III du code civil local).

Cette association, créée le 23 octobre 1934, par l'Évêque de Strasbourg, avait ouvert un refuge maternel de vingt lits pour jeunes femmes célibataires enceintes ou avec enfant.

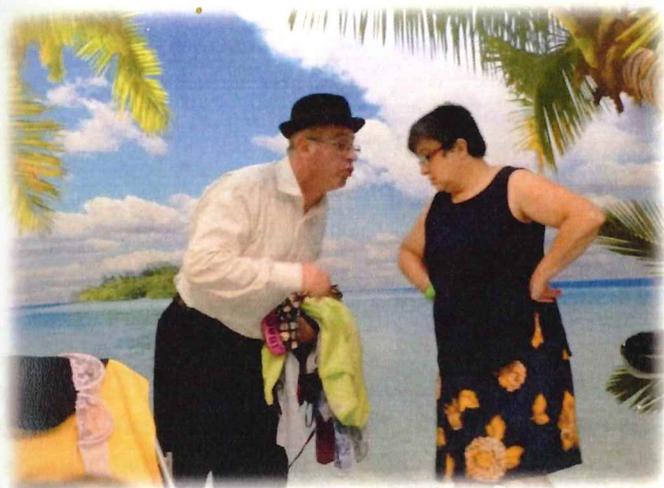
Dès 1935, elle a choisi comme but « *d'accueillir et d'assister les mères mineures et majeures conjointement à l'accueil de l'enfant, né ou à naître* ».

Coordonnées :

Foyer Marie-Madeleine
143 route de Lyon
BP 70007
67401 Illkirch-Graffenstaden Cedex
Tél. 03 88 66 00 38
Fax 03 88 67 81 27
E-mail : secretariatfmm@evc.net



Saison théâtrale 2015 : ALLES INKLUSIV !



La pièce de cette année a emmené les spectateurs au bar de la piscine d'un hôtel de Ténérife.

Les alsaciens sont assez nombreux dans cet hôtel.

Michèle et Armand accompagnent la belle-sœur Emilie qui cherche un mari.

Michèle voudrait passer un séjour tranquille, quand son mari cherche à lier connaissance avec tous les autres.

Paul et Germaine, un couple âgé, a gagné un séjour lors d'un loto bingo.

Il s'agit de leurs premières vacances et malheureusement, il leur manque une valise.

M. et Mme Meyer n'aiment pas trop le soleil, on se demande comment ils ont choisi leur destination.

Helmut et Gisela, un couple d'allemand, rêvent de bronzage intensif.



Tous ces vacanciers se croisent au bar de l'hôtel, tenu par Fernando. Manuela, quant à elle, est la stagiaire qui gère la réception.

Les alsaciens se critiquent entre eux, et se moque un peu des allemands.

S'Limersher Blattel 2015

Voilà réunis tous les ingrédients pour faire rire et sourire. La pièce a aussi de quoi faire rêver les spectateurs : un magnifique décor de plage tropicale orne le fond de la scène.



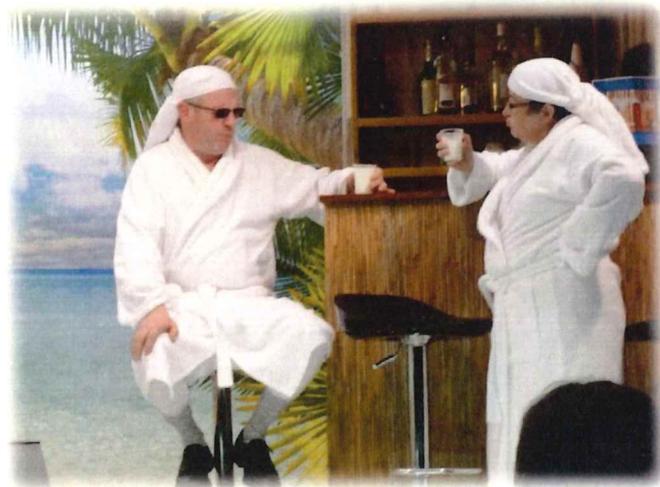
La troupe a eu le plaisir d'accueillir deux jeunes acteurs :

Aurélien Volck a rejoint la troupe pour sa première saison avec les adultes. Il était auparavant un membre actif de la Nochwachs.

Sonia Kleinmann a retrouvé le chemin des planches qu'elle avait abandonnée quelques années. Elle vit à nouveau à Limersheim et n'a pas hésité à répondre à l'invitation d'Alain Hurstel.

Les six représentations de cette année se sont jouées à guichet fermé. La capacité de la salle ayant été revue à la baisse en raison de nouvelles normes de sécurité, il a malheureusement fallu refuser du monde.

Heureusement que les acteurs avaient décidé, depuis l'an dernier, d'ajouter une représentation en matinée.



293 membres

Tennis de table - 14 participants

2 équipes adultes ont participé au championnat AGR en 1^{ère} division. L'équipe 1 accède à nouveau en promotion. 6 jeunes ont fréquenté l'école de tennis de table.

Les enfants de l'école primaire ont participé durant le 2^{ème} trimestre à une initiation au tennis de table dont l'encadrement était assuré par Michel DAZY et Jean Pierre DIEBOLT.

Groupe Danse - 17 participants

Les danseuses se sont retrouvées tous les vendredis soirs pour d'agréables moments de détente avec des jeux et de la danse. Une soirée spectacle a réuni parents et amis au mois de juin.

Animatrices : Audrey RAUL, Audrey DAZY.

Groupe Animation Jeunes - 17 participants

Le local « le forum » est le point de rencontre des membres de cette section. La rénovation du local est terminée.

Animateurs : Stéphane ECKERT, Aurélien HUGEL.

Section Zumba - 21 participants

La Zumba a tous les bienfaits d'une activité physique qui brûle les calories et tonifie le corps. C'est un très bon moyen de décompresser et déstresser après une dure journée de travail.

Animatrice : Carole BOIZET.

CampEstiBruch - 33 participants

Pour son 15^{ème} anniversaire, la section avait renoué avec une grande fête forestière précédée d'une marche gourmande. Un succès mitigé avec une participation de 140 personnes.

Animateurs : Stéphanie MAUNOURY et Hyacinthe HUGEL.

Section musicale - 12 participants

2 groupes musicaux 'les Nobz', et 'Machefer' sont installés au sous-sol de notre salle.

Animateurs : Stéphane KRIEGER, David MEYER.

Section Warhammer - 5 participants

Les membres organisent désormais 2 tournois annuels qui rassemblent chaque fois une vingtaine de participants. Une bonne partie de l'activité des dimanches matins était consacrée à la fabrication de terrains de jeux.

Animateur : Eric BRABANT.

Section Seniors - 192 participants

Année après année cette section augmente le nombre de ses membres grâce au dévouement sans faille de toute une équipe d'animation hyper motivée.

Nous avons lancé la section en 2006 avec 36 membres. Un dixième anniversaire sera fêté en 2016.

Animateurs : 18 personnes.

Animation générale

Soirée récréative, soirée carnaval pour les jeunes, tournoi de pétanque, tournoi de tennis de table, soirée des animateurs et du comité. Des moments de convivialité très appréciés par les bénévoles.

Marché aux puces

Pas de pluie, pas de canicule cette année, mais du stress quand même car la météo n'était guère optimiste à quelques jours de notre fête. Finalement, le marché aux puces a connu un beau succès avec près de 130 exposants et de nombreux visiteurs.

Salle polyvalente

La salle a été mise à la disposition des particuliers, des associations et de la Commune durant 32 week-ends. Le Foyer Club occupe les locaux pour ses activités 200 jours par an.

Un projet de mise aux normes est en cours de réalisation afin d'assurer le maximum de sécurité à tous les utilisateurs de nos locaux.



Le 8ème voyage du Foyer Club au mois de mai a permis aux 55 participants de la section seniors de passer un agréable séjour dans cette belle région touristique du nord de l'Italie.

Le lac de Côme se trouve à environ 50 kilomètres de Milan, entre les provinces de Côme et Lecco. C'est le troisième lac italien en terme de grandeur après le lac de Garde et le lac Majeur.

Au programme du séjour : balade pédestre à Mennagio, visite de Côme, sa cathédrale et navigation vers Bellagio avec ses élégantes villas aristocratiques.

Une petite incursion en Suisse nous fit découvrir la ville de Lugano. Visite de la Villa Carlotta, connue pour ses jardins en terrasses et son musée qui conserve des œuvres précieuses. La fréquentation d'un marché fort

sympathique et pittoresque a permis de faire provision de produits locaux.

Les soirées furent animées par des chants, des jeux de société et des discussions souvent très tardives.

Notre point de chute fut l'hôtel Merloni situé à l'écart de l'agitation et nous avons plutôt apprécié son calme. Les chambres et l'accueil ont été tout à fait convenables.

Bel accueil de la patronne toujours présente et souriante.

Tous les voyageurs se rappelleront sûrement la route d'accès très escarpée et les exploits quotidiens de notre chauffeur de bus et ses manœuvres héroïques dans les nombreux virages en épingle à cheveux. Bravo l'artiste.

Coup de chapeau aux deux organisateurs Jean-Pierre et Jean-Paul pour la mise en place et la gestion parfaite de ce beau voyage.

On parie que ça vous démange de partir vers une nouvelle destination....





SAPEURS-POMPIERS

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

L'année 2015 a été une année très calme, pas de recrutement, pas de formation. Par contre, si nous avons tous pu nous réjouir d'un été exceptionnellement chaud et sec (moins réjouissant pour les agriculteurs), il y a quelques insectes qui ont également très apprécié cette météo.

Nous avons eu une recrudescence de sorties concernant les nids de guêpes ou de frelons et ceci encore fort tard en automne. Si ces insectes sont souvent plus gênants et agaçants que dangereux, il ne faut pas sous-estimer le risque, surtout lorsqu'on essaye de les chasser sans avoir le matériel adéquat.

Ce qui est également très gênant, c'est lorsque les nuits se rafraichissent et qu'ils ont la mauvaise idée de s'introduire dans la maison pour trouver un peu de chaleur. Ce ne sont pas les matériaux utilisés dans le bâtiment (Placoplatre etc...) qui vont les contrarier. Lorsqu'il y a une telle intrusion ou lorsque le nid se trouve près d'un lieu public (école, parc etc...), l'intervention des pompiers est considérée comme urgente.

Dans tous les autres cas c'est une intervention différée, habituellement dans un délai de 72 heures, de préférence le soir ou tôt le matin sauf dimanches et fêtes.

DEPART À LA RETRAITE

Le sergent-chef Jean-Marie LUTZ a fait valoir son droit à la retraite sapeur-pompier.

Rentré au corps des sapeurs-pompiers de Limersheim le 1er avril 1979, il peut se targuer d'une longue carrière, il a donné pendant plus de 36 années de son temps, de son expérience et de son enthousiasme.

Bien que les sinistres soient assez rares sur la Commune, il a, d'après mes souvenirs, toujours été présent lors des grandes interventions. Je pense aux inondations des années 1980/81, les incendies au 70, rue circulaire, à la Mairie, chez M. Antoine WEBER ou plus récemment chez M. Pierre Michel GAMBARELLI. Il est également intervenu lors de la tempête de 1999.

Il a suivi toutes les formations nécessaires pour pouvoir intervenir sur les opérations courantes : Secourisme pour le secours à personne, formation pour les appareils respiratoires et le lot de sauvetage. Formations donnant accès au grade de caporal et au grade de sergent.

Si aujourd'hui et surtout après les incidents à Paris, on aime beaucoup parler d'engagement citoyen, je pense que Jean-Marie peut avec fierté présenter un bilan citoyen très positif, d'autant plus qu'une grande partie de sa carrière il l'a effectué en tant que bénévole. Ce n'est qu'à partir de 2001 que le Département a indemnisé les sapeurs-pompiers volontaires.

Pour terminer, je voudrais donc encore une fois le remercier au travers de cet article pour tout ce temps qu'il a consacré pour se mettre au service de la population et du village.

RECRUTEMENT

Après avoir parlé du départ du Sergent-chef Jean-Marie LUTZ et en prévision des départs à venir, les sapeurs-pompiers de Limersheim sont dans l'obligation de recruter.

Une baisse trop importante de l'effectif risque d'être fatale à la section du village. Les restrictions budgétaires touchent également le Service Départemental d'Incendie et de Secours et comme souvent on commence toujours par faire des économies à la base.

Le mot d'ordre étant « retour sur investissement » comme si l'humain ne serait qu'un investissement matériel. Pour être clair la tendance est de fermer les petits centres lorsque leur effectif est trop bas. Pour l'instant nous sommes encore dans une bonne moyenne, mais il est toujours plus sage de prévenir que de guérir.

Je fais donc appel à tous les jeunes gens (filles et garçons et moins jeunes) qui ont entre 16 et 35 ans. Si vous pensez que l'engagement citoyen est important : **Venez rejoindre les sapeurs-pompiers.**

Cet engagement ne se fait plus uniquement au niveau du village, il se fait au niveau de l'Unité Territoriale d'Erstein et dans ce cadre vous pouvez prendre des astreintes ou des gardes au niveau du Centre de Secours à Erstein. Ces gardes ou astreintes étant indemnisées.

Mais sachant également qu'il ne suffit pas simplement de lancer un appel pour avoir des personnes volontaires à s'engager, nous pensons passer, début 2016, chez les personnes concernées par la tranche d'âge pour transmettre toutes les informations nécessaires.

Partagez nos valeurs !

- Esprit d'équipe
- Solidarité
- Discipline
- Disponibilité
- Envie de se former



www.sdis67.com

 **SDIS du Bas-Rhin**

Le Prisme, 2 route de Paris, 67087 Strasbourg cedex 2
Tél : 03 90 20 70 00 • Fax : 03 90 20 70 29 • sdis67@sdis67.com

  **SDIS**
du Bas-Rhin
INCENDIE et SECOURS

Michel MUTSCHLER

Une paroisse en mouvement !

Jubilé des 50 ans de prêtrise de M. le Curé Édouard Meyer



Dimanche 5 juillet M. le Curé Meyer a fêté ses 50 ans de sacerdoce à l'église Saint Michel de Nordhouse, entouré de toute la communauté de paroisses du Pays de St-Ludan.

Il a présidé la célébration de la messe à 10h.

A l'apéritif servi dans la salle paroissiale, l'ensemble des paroissiens des cinq villages étaient invités.

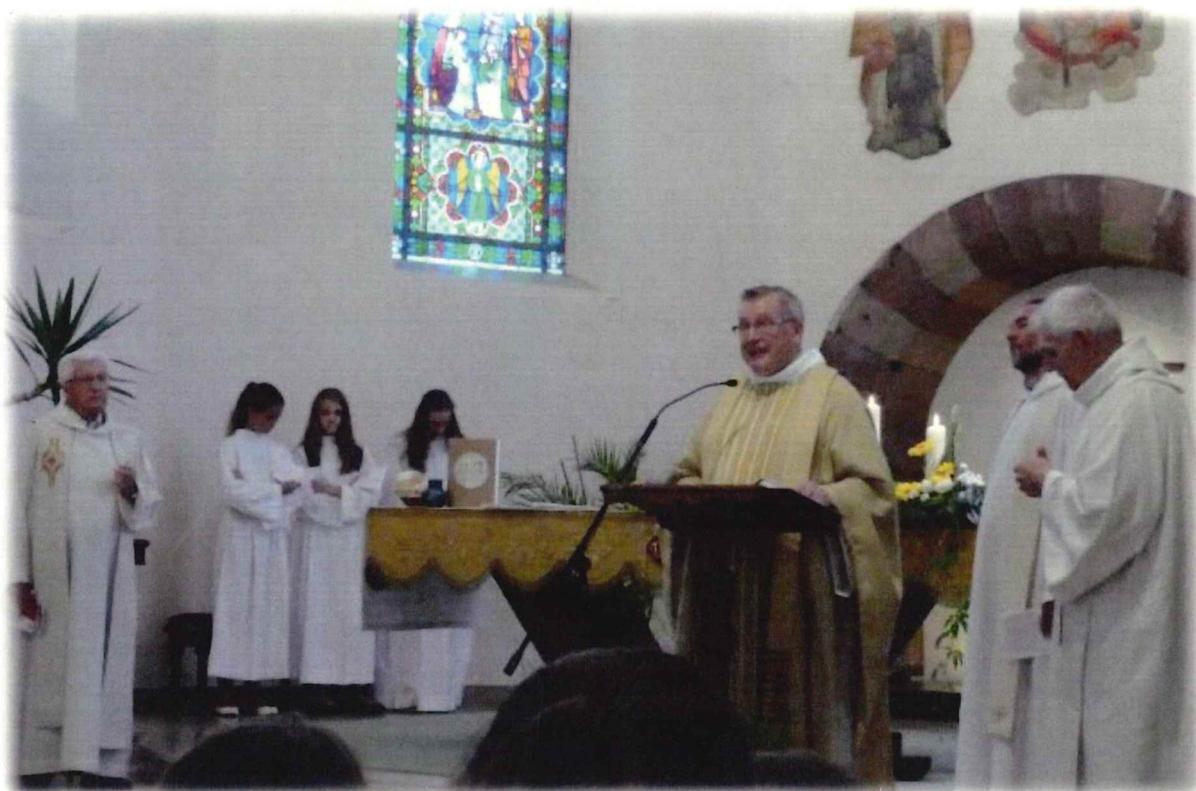
Une très belle célébration qui annonçait également un départ proche. En effet, Monsieur le Curé Edouard Meyer a fait valoir ses droits à la retraite.

Annnonce faite dans sa lettre aux paroissiens :

« Pour ce qui me concerne, personnellement après 50 années au service de l'église d'Alsace et 25 années de présence à Nordhouse, j'ai demandé à Monseigneur l'Evêque de me décharger de ma fonction curiale. L'âge et la fatigue commençant à se faire sentir, je ne me sens plus capable d'en assumer toutes les responsabilités. Ma retraite deviendra effective au 1^{er} septembre. Je rejoindrai ma communauté de paroisse d'origine (Rosheim) avec résidence à Bischoffsheim. Bien volontiers je continuerai d'y prendre service aussi longtemps que ma santé me le permettra. Vous ne serez pas pour autant orphelin, Mr le Chancelier m'a assuré que j'aurai un remplaçant ».

Monsieur le Curé Édouard Meyer a été nommé prêtre de la paroisse de Limersheim en 1998. Après 17 années de présence, il a pris congé des paroissiens lors de la célébration dominicale du 16 août dernier.

Avec la grâce du Seigneur, nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.



L'accueil du Père Etienne, comme nouveau Prêtre pour les cinq paroisses



Dimanche 27 septembre, a été célébrée à Nordhouse, la messe d'accueil de l'Abbé Etienne Helbert en présence du Doyen Claude Bertand et de nombreux amis.

Editorial du Père Etienne Helbert.

« Nous voici partis ensemble pour une nouvelle étape de la vie de la communauté de paroisses au pays de Saint Ludan. Comme à chaque changement, il faut dans un premier temps faire connaissance, s'approprier mutuellement, nous écouter, réfléchir ensemble à la présence de l'Eglise sur les cinq villages, à ce qu'il conviendra de mettre en oeuvre pour que l'Evangile soit annoncé et vécu. Car au-delà de toutes les questions d'organisation, ce qui est

toujours premier c'est la mission de l'Eglise, peuple de baptisés en quête de la foi.

L'Eglise en Europe, comme d'ailleurs toute la société occidentale, est à un tournant. Un monde différent est en train de naître sous nos yeux, avec toutes les difficultés dont on nous informe tous les jours. Les défis à relever sont nombreux. Que laisserons-nous aux jeunes générations ? Quelle espérance voulons-nous partager avec eux ? Les jeunes générations méritent sans doute toute notre attention et notre engagement le plus fort.

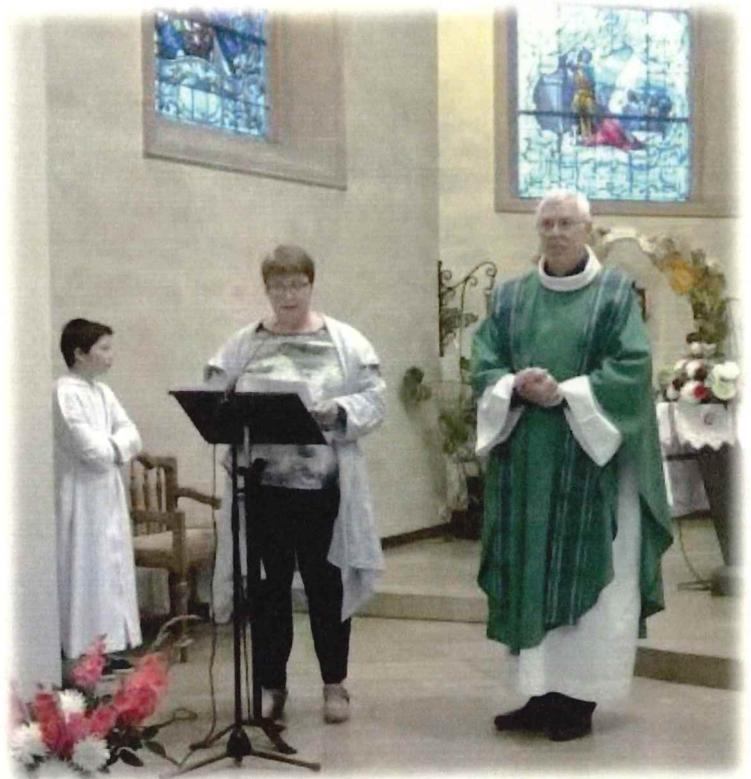
Voici ce qu'écrivait le cardinal Carlo Maria MARTINI, archevêque de Milan : « L'Eglise n'a pas à se poser le problème du comment augmenter le nombre de fidèles mais elle doit s'interroger sur la manière de vivre sa condition minoritaire, afin d'agir en conséquence dans l'histoire ; sa pauvreté est son unique vraie chance. Seule a un avenir une Eglise qui interprète ses difficultés comme une invitation pressante de Dieu à lui abandonner sa vie et son avenir. » Journal La Croix du 10 septembre 2015.

Dans ce sens nous avons la vocation d'être ensemble une communauté humble et fidèle, ouverte à ceux qui cherchent des raisons de croire et d'espérer, ceux qui attendent de nous des gestes de solidarité et le partage d'une prière fraternelle.

Nous nous mettons en route, ensemble, chacun avec ce qu'il sait faire, avec ce qu'il est, ses talents, sa bonne volonté. Qu'il nous soit donné d'avancer avec confiance et une bonne dose de créativité. Fraternellement vôtre !

Dimanche 18 septembre 2015, la première messe dominicale du Père Etienne fut célébrée dans l'Eglise paroissiale de Limersheim.

De nombreux paroissiens ont répondu à l'appel, pour ensemble, lui souhaiter une très cordiale bienvenue. Charline, Adélia, et Louise lui ont remis symboliquement les clés de l'église.



Un anniversaire en préparation

Présentation de l'Eglise paroissiale St Denis de Limersheim

Elle fêtera dans trois ans son **250ème anniversaire**.

Elle a été érigée à la place d'une ancienne chapelle datant du 15ème siècle. Trois années ont été nécessaires pour sa construction : de 1765 à 1768.

Les vitraux, sont l'oeuvre de la maison Ott frères, vitrier d'art de Strasbourg. Ils représentent :

- Dans le chœur : Ste Philomène, Saint Louis de Gonzague et Ste Jeanne d'Arc
- Dans la nef : St Laurent, Ste Barbe, Ste Odile et St Arbogast.

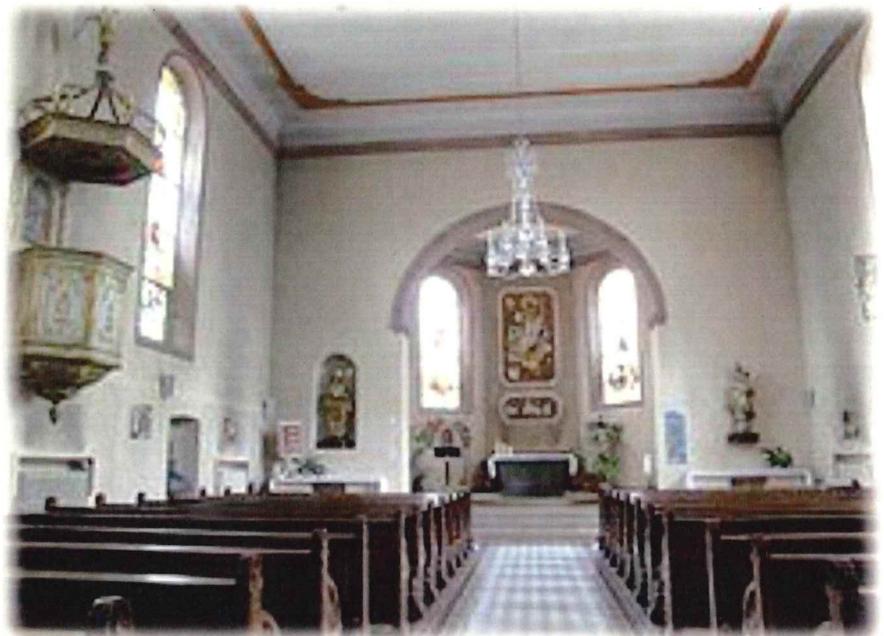
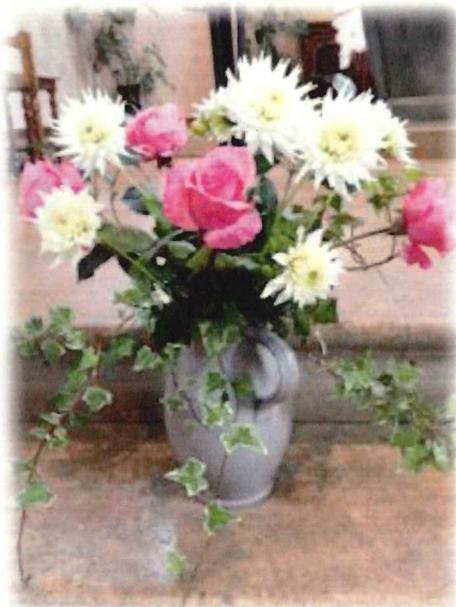
L'orgue qui orne la tribune a été rajoutée pratiquement un demi-siècle plus tard en 1812, construite par le facteur d'orgue Callinet de Rouffach.

L'illustration du chœur et le chemin de croix datent de 1913. Ils ont été réalisés par M. Théophile Klem, sculpteur de Colmar. La sobriété de l'église actuelle date de la rénovation de 1965. La dernière rénovation intérieure a été réalisée en 1989.

Le projet

Rafraichir l'intérieur de l'église pour fêter dignement ses 250 ans, en partenariat avec la commune et tous les paroissiens du village.

La première étape a débuté, il s'agit de l'assèchement des murs extérieurs.



La communauté de paroisse



La communauté de paroisses du Pays de St-Ludan se situe entre l'Ill et l'Andlau d'une part, et entre Erstein et Fegersheim d'autre part. La Scheer la traverse du sud-ouest au nord-est. Elle est placée sous le patronage de St-Ludan. C'est là qu'est mort Saint Ludan, au pied d'un arbre à Nordhouse en 1202 et il a son tombeau dans la Scheerkirche ou Mutterkirche à Hipsheim.



Curé de la Communauté de paroisses : M. l'Abbé Etienne Helbert
Prêtre coopérateur : M. l'Abbé Joseph Oster (Hindsheim)
Prêtres retraités : M. Kieffer Xavier (Limersheim)
M. Moser François (Lipsheim)

Contact :
M. l'Abbé Etienne Helbert
117 rue de l'Eglise
67150 NORDHOUSE
Tél. : 03 88 98 07 91
Mail du site :
ctestludan@gmail.com

Vous pouvez consulter à tout moment son site, qui vous donnera les dernières informations concernant nos cinq paroisses : <http://www.communautedupaysdest-ludan.com/>

Claire VOLCK, Présidente du conseil de fabrique

La vie de l'Association en 2015

Déjà la fin de l'année, les jours s'écoulent de plus en plus vite... 2015 fut pour nous une année chargée. Le grand chantier autour de l'étang est enfin terminé et les pêcheurs peuvent circuler en toute tranquillité autour de celui-ci. Il a été décidé également d'abandonner la soirée familiale du 13 juillet avec feu d'artifice. En effet cette date est très prisée et nombreuses sont les manifestations ce jour-là... Le préau a également été fermé côté nord afin de protéger les personnes du vent lors des journées de manifestations ou lors de journées location.



Mais l'année ne se résume pas uniquement à du travail, le plaisir premier du pêcheur est de se rendre au bord de l'eau afin de se ressourcer. Quoi de plus beau que de se retrouver au milieu de la nature loin des aléas de la vie et de faire le vide, évacuer le stress des journées de labeur. A l'ouverture de la pêche à la truite nombreux sont ceux qui au moment du lever du jour sont déjà sur site, écouter les cris des oiseaux qui se réveillent le matin, admirer un lever de soleil (si on a de la chance), spectacle réservé bien sûr au lève tôt. Depuis quelques années, sous l'égide de Laurent et Matthieu la gravière a enfin pris vie et tout au long de la journée et de l'année les pêcheurs ne manquent pas de fréquenter ce lieu.

Cette année fin novembre auront également lieu les élections au sein du comité et au moment où vous lirez ces quelques lignes certains d'entre nous auront été reconduits pour une nouvelle durée de 5 années. Et enfin après les durs travaux des dernières années nous pourrons laisser libre cours à notre passion à savoir la pêche. D'ores et déjà nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2016, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le brochet

Le brochet ou grand brochet (*Esox lucius*) est un poisson prédateur commun en eaux douces et saumâtres dans l'hémisphère nord (répartition holarctique). Sa taille à l'âge adulte varie de 30 à 110 cm et son poids entre 2 et 10 kg. Cependant des individus de plus de 130 cm et de plus de 30 kg existent mais sont moins fréquents (ce sont généralement des femelles). L'actuel record du plus gros brochet homologué par l'association internationale de pêche sportive est un spécimen de 147 cm (58 cm de tour de ventre) pour 31 kg, capturé en 1983 en Allemagne, surnommé Hecht (brochet en Allemand). Le plus grand brochet jamais mesuré et confirmé (152 cm de long, 60 cm de tour de ventre, 28 kg) fût capturé et relâché en mai 2004 dans le lac Apisko, Manitoba (Canada).

Origine du nom et surnoms :

Le mot brochet est issu du français broche car le museau pointu et le corps allongé de cet animal rappellent la forme de l'ustensile de cuisine. Le brochet est affublé de nombreux surnoms : broc, bec, bec-de-canard, gros bec, béquet, brocheton, brochette, brouché, buché, filaton, flute, goulu, grand-bec, grand-gousier, lanceron, lançon, luceau, pognan, poignard, sifflet, gobe poisson, fusil, requin de rivière ou d'eau douce.

Description :

Le brochet est un poisson fusiforme dont les flancs de couleur verdâtre ou jaunâtre vers le dos deviennent blancs vers le ventre. Les nageoires sont de couleur rouge-orange et portent des rayures noires. Les jeunes brochets ont des bandes jaunes le long du corps qui, plus tard, se divisent en pointillés clairs. Les patrons de couleurs sur les flancs varient d'un individu à l'autre mais il n'a pour l'instant pas été établi de lien clair avec son milieu de vie. En Italie, le brochet du sud fut longtemps considéré comme une variation de couleur du grand brochet, mais a été reconnu comme une espèce à part entière en 2011. Chez le grand brochet, 5 pores sensoriels sont visibles sous ses mandibules inférieures⁴ contre 6 à 9 chez le maskinongé et 4 pores chez le brochet maillé⁵. Seule la partie supérieure des opercules est écaillée tandis que la totalité de celles du brochet maillé est recouverte d'écaïlles.

Habitat :

Contrairement au sandre ou au doré jaune qui préfèrent les fonds des lacs, le brochet occupe principalement la première moitié de la colonne d'eau. Adulte, il affectionne les milieux lenticules (rivières à courant lent, bras morts, fleuves, étangs et lacs riches en végétation). Le brochet est aussi commun en eaux saumâtres. Dans le monde, l'habitat du brochet tend souvent à se dégrader, ou a été très dégradé. S'il peut profiter d'anciennes gravières ou carrières inondées qui

lui offrent des habitats de substitution, son biotope naturel est le plus souvent négativement affecté par les activités humaines (pollution de l'eau, pêche abusive, drainage ou comblement de nombreuses zones inondables, eutrophisation, turbidité accrue, artificialisation des berges, pompes excessives d'eau, etc...). En particulier, les prairies inondables propices à sa reproduction et de nombreux milieux peu profonds servant de nourriceries ont fréquemment disparu, selon certaines études la dégradation des nourriceries aurait un impact encore plus négatif pour l'espèce que la dégradation ou régression des zones de frai.

Mode de vie :

C'est un chasseur habituellement sédentaire et solitaire, mais il vit parfois temporairement en groupe de 2 ou 3. Dans les grands lacs, on le trouve aussi en bancs, surtout quand il s'agit de jeunes sujets. Le brochet peut vivre plus de 20 ans.

Alimentation :

L'alimentation du brochet évolue avec l'âge. Il commence par se nourrir de zooplanctons et d'insectes lorsqu'il est alevin (30 mm). En grandissant, son régime alimentaire intègre des proies de plus en plus grosses (diverses espèces de poissons, écrevisses, amphibiens, lézards, canetons, rongeurs...). La taille de ses proies peut être aussi grande que le tiers ou la moitié de sa propre taille.



Le cannibalisme n'est pas rare chez le brochet et il peut arriver que les brochetons constituent la majeure partie des proies des gros brochets. En élevage, il peut être réduit par l'isolement des fratries. Il a été longtemps considéré comme un monstre vorace, depuis qu'on peut le filmer et l'observer dans son milieu, on sait que ce n'est pas toujours vrai. Le brochet est reconnu comme un excellent régulateur des populations de poisson fourrage. Le brochet chasse principalement en embuscade ; il se camoufle dans les herbes aquatiques ou se confond avec des branchages immergés, et attend qu'une proie passe à sa portée. Son corps élancé n'est pas adapté à de longues poursuites mais bien aux accélérations brusques et en ligne droite. Opportuniste, il lui arrive parfois de s'attaquer aux poissons pris dans les lignes des pêcheurs.

Vision :

Esox lucius est un prédateur qui chasse principalement à vue, mais qui dispose aussi d'autres sens très développés, car on le trouve parfois aussi dans des eaux très turbides (dans certains canaux eutrophes par exemple).

Reproduction :

Le frai survient de février à avril dans une eau dont la température est comprise entre 5 et 12 °C. La femelle pond entre 15 000 et 20 000 œufs par kilogramme de son poids (entre 3 000 et 600 000 œufs). Aucun nid n'est construit ; les œufs semblent éparpillés au hasard dans des herbiers situés près des berges. Une grosse femelle est fécondée par un ou deux mâles plus petits qu'elle. Les œufs sont ambre clair de 2,5 à 3,0 mm et se fixent à la végétation. Comme chez la plupart des poissons pondant un grand nombre d'œufs sans ensuite les protéger, la très grande majorité de ces œufs mourront desséchés ou mangés par d'autres animaux. La croissance de l'alevin et du brocheton est rapide, lui permettant d'atteindre 30 cm en fin de sa première année, 50 cm à la fin de sa seconde, puis 10 cm par an jusqu'à 100 cm, en cas de croissance normale. Le brochet utilise 17 % de ce qu'il mange en créant directement du muscle. Ainsi s'il ingurgite un gardon de 100 g, il fabriquera 17 g de muscle. Les spécificités de la reproduction du brochet le rendent vulnérable à la régression des zones humides et à la pollution des zones inondables où il pond. Ce poisson recherche des herbiers situés entre 0,2 et 0,8 m de profondeur, qui doivent rester immergés durant la période de frai. Le mariage important et le manque d'herbiers au niveau des lacs de barrage entraînent des difficultés pour le brochet. Ainsi des rempoissonnements sont annuellement ou périodiquement effectués par des sociétés de pêche.

Pêche sportive :

Le brochet est une des grandes espèces de poissons, considéré comme le roi des lacs et rivières qu'il fréquente. Sa taille et ses « combats » parfois spectaculaires en eau douce font qu'il est recherché par les pratiquants de la pêche sportive en rivière ou en lacs. Les petits spécimens (moins de 60 cm) sont relativement faciles à prendre là où le brochet abonde. Les gros spécimens représentent un réel défi. La bouche du brochet est tapie de plus de 700 dents, d'où l'utilisation de bas de ligne adéquats. Ses dents étant très coupantes, le fil de nylon utilisé pour sa pêche est facilement sectionné, c'est pourquoi il faut avoir recours à un bas de ligne d'au moins 20 cm en crinelle d'acier, tresse ou fluorocarbène. Il se pêche au vif, mais bon nombre de pêcheurs préfèrent aujourd'hui des techniques moins meurtrières tant pour les vifs que pour les brochets qui ont tendance à engammer l'esche profondément. Ainsi, beaucoup de pêcheurs lui préfèrent le maniement de divers leurres dont le poisson nageur, le leurre souple ou la cuillère, dont la récupération lors du maniement permet d'hameçonner les brochets le plus

souvent sur l'extérieur de la gueule, facilitant la remise à l'eau des captures. Certains pêcheurs le pêchent à la mouche. Les mouches de grandes tailles ou



mitant un petit poisson utilisées sont alors appelées streamers. Il est conseillé de relâcher les petits brochets (moins de 65 cm) mais aussi les plus gros poissons (plus de 90 cm). Les individus les plus petits n'ont pas beaucoup de chair mais beaucoup d'arêtes, tandis que la chair des brochets les plus gros, qui sont les plus âgés, ont la réputation d'avoir une faible valeur dégustative (en plus d'avoir accumulé une plus forte concentration de polluants dans leur chair). Plus important, les plus gros individus dans les populations sont des femelles et plus ces brochets sont gros, plus ils produisent plus d'œufs et, de ce fait, contribuent au maintien des populations. Il est donc préférable de ne prélever que les brochets de plus de 65 cm et de moins de 90 cm. Pour maximiser les chances de survie des poissons relâchés, il est préférable de toujours prendre avec soi une pince pliante à long cou et une pince coupante à long cou, afin de pouvoir décrocher les hameçons logés dans le fond de la gueule du poisson et de couper ceux qui sont logés dans les branchies. De même, l'utilisation d'un bâillon pour ouvrir la gueule du brochet est déconseillée car peut causer d'importants dommages, notamment sur les plus petits individus. Les poissons doivent être sortis le moins possible de l'eau, surtout en été et après un long combat. La remise à l'eau doit comporter des va-et-vient en tenant le poisson par la queue, face au courant, afin de faciliter le passage d'eau dans les branchies. Lorsque le poisson part de lui-même, la remise à l'eau est achevée. Certains pêcheurs considèrent en revanche le brochet comme un animal « nuisible » parce qu'il est perçu, souvent à tort, comme une menace envers les populations de poissons ciblés. C'est notamment le cas des pêcheurs de sandre en Europe ou encore doré au Canada, qui ne voient en lui qu'un compétiteur de ces percidés. Cependant, une étude canadienne a montré en 2006 que le brochet et le doré recherchent et occupent des niches écologiques différentes.

Les journées initiation à la pêche

L'année dernière nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous de jeunes pêcheurs motivés et enfin le comité a subi un coup de rajeunissement. Une des premières idées a été la création d'une école de pêche (journées d'initiation à la pêche). Thomas, Jean et les 2 Pierre accueillent les jeunes de 9 à 18 ans de Hindisheim et Limersheim tous les mercredis après-midi ou samedi matin.

Une vingtaine de filles et garçons issue des villages alentours passent quelques heures à écouter les conseils des moniteurs et commencent à pratiquer diverses techniques de pêche. Les débuts auront été délicats pour

certaines mais les plus expérimentés entraînent les autres et au final tout le monde est gagnant. En juillet le comité a remis un diplôme et une petite récompense à chacun après leur avoir fait passer un petit examen.

Un grand merci aux moniteurs de former la future génération car c'est bien eux notre avenir.



Initiation à la pêche

Apprendre la pêche
Quel type de pêche ?
Règlement
Immersion, alevinage
Maîtrise de soi
Avoir monter une ligne
Devoir d'un pêcheur
Quel poisson ?
Respect de la nature
Amorçage ?

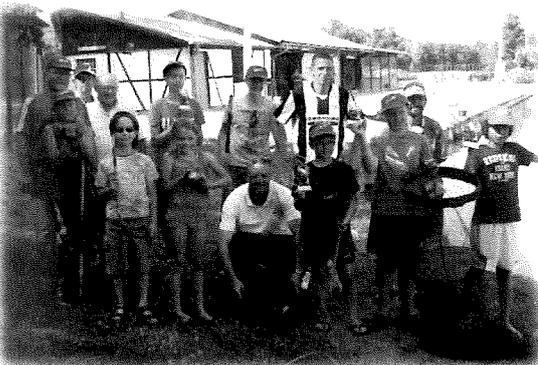
Avez-vous des questions que l'on peut se poser étant jeune ?
L'association de Pêche de Hindisheim-Limersheim te propose de venir découvrir et de nous initier à la pêche.

Les samedis matin de 9 h à 12 h à partir du 11 avril ou les mercredis après midi de 16 h à 17 h à partir du 15 avril à Lérrang Reulbach.

... tu as entre 9 et 18 ans et que l'expérience se passe à l'heure pas à la contracte
Thomas, Jean ou Pierre(s) qui se donneront les renseignements nécessaires.

AAPPMA
HINDISHEIM
LIMERSHEIM
Renseignements
et inscription :

Thomas REIBEL
Tél. 06.83.98.97.40 - Mail: mathos_67150@hotmail.fr
Jean ORTLIEB
Tél. 06.21.45.32.85 - Mail: NEPI_du_67@hotmail.fr
Pierre SCHAL
Tél. 06.86.97.72.33 - Mail: annie_wotff0224@orange.fr
Pierre LETTLER
Tél. 06.73.73.91.17 - Mail: pierrelettlert@yahoo.fr



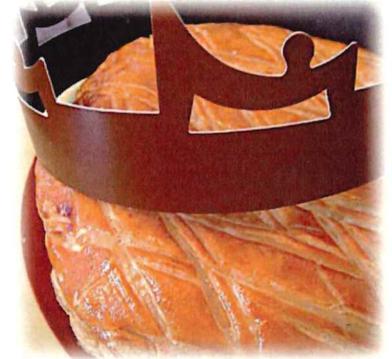
Parents Associés de Limersheim

2015 : l'année de la continuité

2015 avec la nouvelle équipe du Pal a été l'année de la continuité. La plupart des actions ont été reconduites et quelques nouveautés sont apparues.

Goûter de l'Épiphanie : 6 janvier 2015

Le PAL a organisé un goûter à la sortie de l'école pour que nos « chérubins » puissent apprécier les bonnes galettes des rois préparées avec amour par nos mamans pâtissières. Merci encore à elles !



Bourse Petite Enfance : 11 janvier 2015

Trente et un participants ont exposé ce dimanche de janvier pour vendre des articles de puériculture à notre bourse déjà bien connue maintenant. De nombreux visiteurs sont venus, les allées entre les tables étant parfois noires de monde. Ce succès nous a confortés dans la décision de faire une deuxième bourse qui a eu lieu le dimanche 12 avril.



Chocolats de Pâques : avril 2015

Le PAL a, cette année, financé les chocolats du lapin de Pâques pour les enfants et les enseignants. La commande a été faite auprès d'un chocolatier de Benfeld. La chasse aux œufs de Fabienne a bien été conservée et les autres enfants ont reçu leurs chocolats par leur maître ou maîtresses respectifs.

La fête de fin d'année : 26 juin 2015

Les enfants ont pu entonner les différents airs de Walt Disney appris tout au long de l'année scolaire sous l'oreille attentive des parents, grands-parents et amis qui ont, pendant ce temps, participé à un jeu organisé par l'école.

Le PAL a, ensuite, pris les rênes de l'organisation avec tout d'abord un superbe spectacle de magie, pour petits et grands, orchestré par un magicien professionnel de Fegersheim, suivi d'un barbecue. Nous avons eu la chance de ne pas avoir de pluie et de pouvoir profiter de la cour de l'école. Merci à Monsieur le Maire et à tous les parents volontaires sans qui cette soirée n'aurait pas eu lieu.

Avis aux amateurs pour la fête de 2016 !

Grâce à tous, le bénéfice de cette soirée de 910 € a pu être intégralement reversé à l'école.



Concours de citrouilles : 07 novembre 2015



Pour changer de la traditionnelle soupe de potiron, le PAL a, cette année, organisé un concours de citrouilles. Le jury est passé devant les maisons des enfants et les 3 plus belles réalisations de citrouilles ont été récompensées de bons d'achat chez Maxitoys, un avant-goût de Noël...

Novembre et décembre 2015

Une vente de sapins a été proposée aux habitants du village, tout comme en 2014, pour ainsi leur permettre d'acheter une gamme de sapins à des prix très attractifs, livrés directement à Limersheim le 11 décembre à l'Atelier du Charron.

Toutes ces actions ont, comme les années précédentes, l'objectif de pouvoir aider l'école dans ses projets et ses besoins.

Nous profitons de cet espace dédié, pour remercier une nouvelle fois la Commune, le Foyer Club et tous les intervenants qui soutiennent le PAL et participent à nos manifestations et sans qui rien ne pourrait se faire.

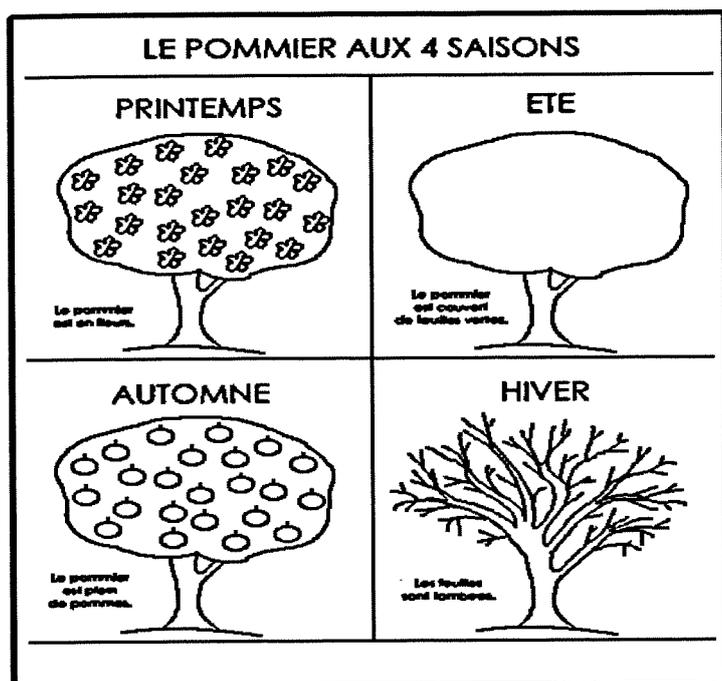


Le PAL et Vous

Toute l'équipe du PAL reste à l'écoute de tous les parents d'élèves de Limersheim, notamment par le biais de notre adresse mail contact.pal@laposte.net.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions qui pourraient nous être utiles pour d'autres idées ou organisations diverses.

L'équipe du PAL



L'association sensibilise concrètement toutes personnes de « 7 à 77 ans »(....et plus), autant pour les approches pédagogiques (semaine du goût avec les enseignants ,dessins et compositions pour l'exposition de septembre) ou pour les plus grands (différents cours de taille et greffage et stages de formation arboricole).

L'association entretient deux jardins école à Hindisheim et Limersheim.

Celui de Hindisheim est en phase de renouvellement.

Deux manifestations ont lieu chaque année : l'Exposition des fruits et légumes fin septembre dans l'un ou l'autre village et Halloween fin octobre.

2015 : année chaude entre toutes !

Pour les touristes, la canicule n'est qu'un excès de beau temps alors qu'en arboriculture le stress hydrique est une souffrance pour les végétaux.

Néanmoins, le savoir-faire des membres de l'association a permis d'assurer une exposition de qualité par la très grande diversité variétale des fruits. La traditionnelle vente aux enchères, la seule du secteur, toujours très attendue, s'est déroulée dans une ambiance haute en couleurs !

Halloween permet de mettre en exergue autant notre compétence pour cultiver les citrouilles servant à fabriquer le potage, que la bonne ambiance des membres qui mettent en commun la « soupe » élaborée individuellement.

Francis Frey

Groseilles, Framboises, Cassis...

Planter maintenant des petits fruits dans votre jardin

La culture des arbustes à petits fruits rouges n'est que délice en perspective... Ces arbustes sont rustiques et se plaisent dans tous les sols de jardin. Ils s'accommodent d'emplacements restreints au potager. Dans les vergers, ils peuvent être une culture intercalaire. Les petits fruits demandent qu'un minimum de soins.

Les fruits produits par les arbustes sont riches en vitamines, se recommandent également pour leur action diurétique. Les dernières années, les obtenteurs ont mis d'abord à disposition des arboriculteurs professionnels des variétés moins sensibles aux parasites. Puis, peu à peu ces nouvelles variétés, plus rustiques, peuvent être achetées librement chez les pépiniéristes.

La préparation du terrain

Choisir un emplacement dans le jardin, sachant que ces arbustes ont vocation à rester en place quelques années. Une situation mi-ombre est généralement plus favorable qu'une exposition plein soleil. Puis, on s'attachera à débarrasser soigneusement le sol des mauvaises herbes. On pourra même creuser les trous de plantation à l'avance pour permettre un bon ameublissement du sol en profondeur. Il est conseillé d'effectuer des trous dits de « défoncement » 2 ou 3 mois avant la plantation, ce délai contribue à la perméabilité du sol et permet d'incorporer la fumure de fond. Grâce à celle-ci, les racines des jeunes arbres disposeront d'éléments nutritifs facilement assimilables les premières années. La préparation du sol est une étape essentielle pour la bonne reprise des arbustes.

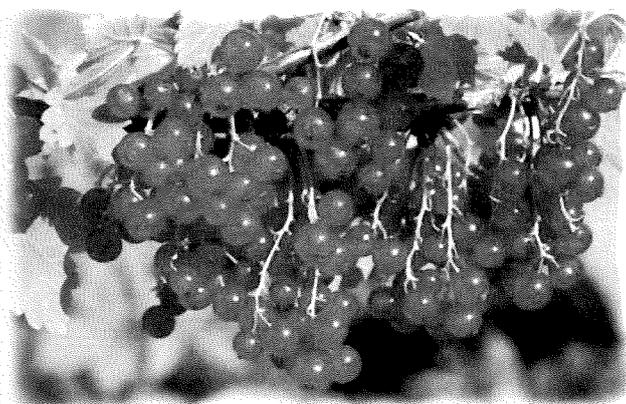
L'achat des plants

Concernant l'achat des plants, privilégiez ceux à racines nues, proscrire ceux vendus en conteneurs. Deux raisons à cela, les arbustes en conteneurs sont plus onéreux et cela ne garantit en aucun cas une meilleure reprise. De nos jours l'offre est généralisée, on trouve des plants d'arbustes petits fruits dans toutes sortes de magasins de la grande distribution. La qualité des plants est souvent discutable, ils ont souvent été exposés à un important stress hydrique (alternance d'excès et de manque d'eau), il en résulte forcément un affaiblissement des plants. L'achat chez un pépiniériste professionnel local, permet d'acquérir des arbustes dont la qualité est irréprochable. De plus, vous bénéficiez des conseils d'un spécialiste sur le choix des variétés les mieux adaptées.

La plantation

Un sol qui devra être en bonne condition le jour de la plantation, ni trop froid, ni gelé, un sol gorgé d'eau est tout particulièrement à proscrire. Une fois la terre du trou de défoncement suffisamment tassée, ouvrir le trou de plantation à la bêche d'un volume un peu plus grand que celui des racines de l'arbuste. Puis, habillage des racines et taille de la ramure (voir croquis). Pour assurer une meilleure reprise et provoquer l'émission de racelles, praliner les racines. La confection d'un pralin est facile, il s'agit simplement d'un mélange de terre et d'eau, ayant une consistance assez épaisse. La plantation proprement dite est simple, placer l'arbuste et étaler les racines au fond du trou. Comblé le trou en faisant glisser la terre la plus fine autour des racines. Eviter de tasser la terre avec le pied d'une façon trop « vigoureuse », comme c'est souvent le cas. L'aménagement d'une cuvette d'arrosage est bien utile pour maintenir l'humidité.

Le groseillier à grappes



Le groseillier produit des grappes plus ou moins longues garnies de petites baies rouges ou jaunes. Cet arbuste pousse naturellement en touffe. Une bonne terre de jardin convient au groseillier, à condition qu'elle ne soit ni trop calcaire, ni trop sèche, l'idéal

est un sol frais, bien drainé, à dominante siliceuse. On forme une touffe à partir de 10 à 12 branches selon la vigueur de la variété.

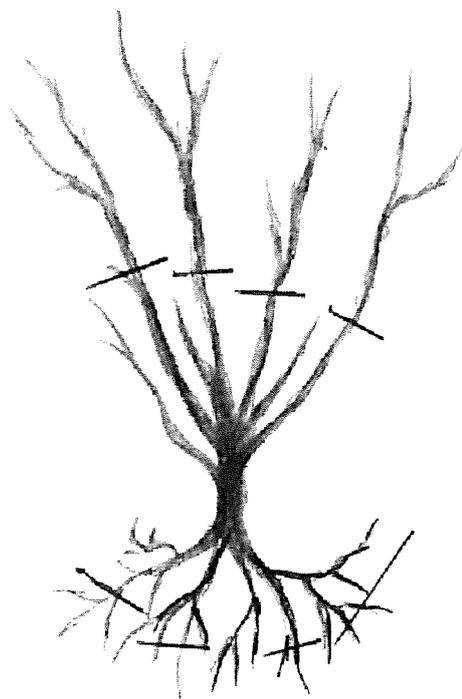
Au bout de deux ou trois ans, la touffe prend une silhouette buissonnante, évasée, le principal étant de maintenir un centre aéré. La distance de plantation est de 1 m à 1,50 m entre chaque pied.

Les variétés de groseilliers à grappes :

- **Rolan** : maturité des fruits dès le mois de juin, grosses grappes, elles sont peu sensibles, une variété très productive.
- **Rovada** : maturité fin juin - début juillet, variété à longues grappes, très grosses baies, bonne résistance aux maladies.

La fructification apparaît naturellement sur les tiges âgées de 2 ou 3 ans. Elle se poursuit ainsi pendant 2 ou 3 ans, ensuite, elle décroît. Il faut alors supprimer ces branches en faveur de nouvelles pousses fructifères. Couper le plus bas possible près de la souche les branches les plus anciennes. On supprime également les rejets trop faibles. La période la plus favorable pour la taille se situe avant le départ de la végétation. Toutefois, un nettoyage de la touffe juste après la récolte évite la propagation des maladies (maladie du corail, oïdium, etc...).

L'entretien du sol consiste à biner régulièrement pour éliminer les mauvaises herbes qui servent souvent de refuge aux parasites.



Habillage des racines et taille de la ramure.
Effectuer des coupes nettes au sécateur pour faciliter la cicatrisation.

Le framboisier



Le framboisier est un petit fruit de culture facile, il pousse un peu partout, la sécheresse entrave sa croissance et sa mise à fruits. La framboise est le fruit rouge par excellence, fragile, il s'agit d'une sorte de ronce apprivoisée qui vous délecte de ses fruits savoureux du printemps jusqu'en automne, selon que vous panachez vos plantations de variétés non remontantes et remontantes. En effet on distingue deux types de framboisiers. Les premiers, dits **ordinaires ou non remontants**, ne donnent des fruits qu'une seule fois à la fin du printemps. Les seconds, appelés **bifères ou remontants**, appréciés en raison de leur production échelonnée, les jeunes pousses de l'année produisent déjà une première fois en septembre-octobre, pour porter à nouveau des fruits au début de l'été de l'année suivante. Dans les deux cas, les tiges qui ont porté des fruits se dessèchent après la récolte et meurent. Elles sont alors remplacées par les drageons.

Pour que ces fruits soient mûrs et parfumés, il faut au framboisier un soleil léger, une exposition à mi-ombre est plus favorable qu'une plantation en plein soleil. Installer le framboisier dans une situation bien aérée. D'une manière générale, le framboisier résiste bien au froid, la floraison tardive lui évite de subir les gelées printanières. Ne cultiver pas de framboisier contre un mur ou une clôture haute, car la mauvaise circulation de l'air favorise le botrytis et l'oïdium (le blanc) sur les fruits.

Il faut savoir que le framboisier a un système racinaire particulier - il est fasciculé. Les vieilles racines sont ligneuses et les drageons qui en prennent naissance poussent à des endroits variés. La plupart des racines, très fines, se situent dans les 30 premiers centimètres du sol. Plus rarement, elles peuvent descendre plus bas. En raison de son système racinaire superficiel, le framboisier souffre vite d'une absence de précipitations. L'apport d'eau est donc souvent nécessaire.

Nécessité d'un système de palissage

Pieux et fil de fer, faire un mode de palissage compact, solide et sûr, qui favorise un bon ensoleillement des fruits. Tendre entre deux poteaux espacés de 3 m, trois fils de fer à 75 cm, 1 m, 1,50 m

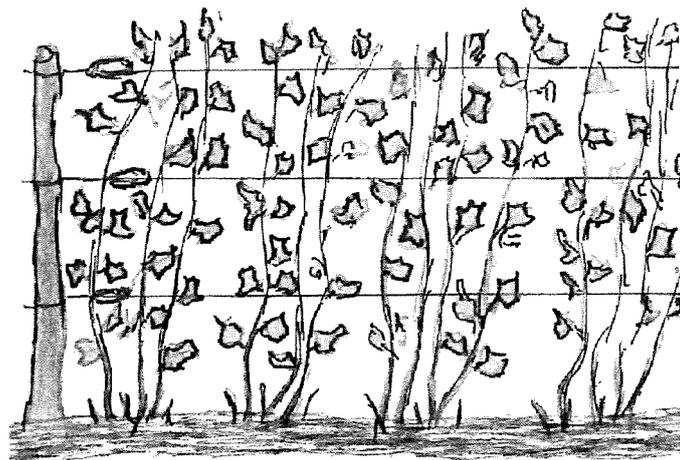
de hauteur. Attacher les tiges sur l'un des côtés de l'armature.

Les besoins en eau - ils se situent durant la période qui commence au stade « premiers fruits verts » jusqu'à la fin de la récolte. Les besoins prioritaires se situent pendant la phase de grossissement du fruit jusqu'au début de maturité.

Les apports d'engrais - l'azote, le potassium et le phosphore sont des éléments nutritifs essentiels. Le framboisier est aussi très sensible aux carences : en magnésium, bore, fer, manganèse ou zinc, la déficience de ces éléments provoque un mauvais débournement des bourgeons au printemps, une mauvaise résistance de la plante au froid et une sensibilité à la sécheresse, etc... En règle générale, tous les petits fruits sont gourmands en apports en éléments nutritifs.

Les variétés :

- **Malling Promise** - variété non remontante, végétation assez vigoureuse, bon drageonnement, maturité des fruits précoce. Gros fruits de bonne saveur. Idéal pour la confiture. Résiste bien à la sécheresse.
- **Meeker** - variété non remontante, végétation vigoureuse, drageonnement important, assez gros fruit, durée de production de 4 à 5 semaines, une production moyenne à élevée, assez résistante aux maladies.
- **Héritage** - variété remontante, vigoureuse et rustique, beau fruit, très bonne qualité, parfait pour la congélation. Maturité : de mi-août à fin septembre, puis de fin juin à début juillet.
- **Tulameen** - s'abstenir de planter cette variété.

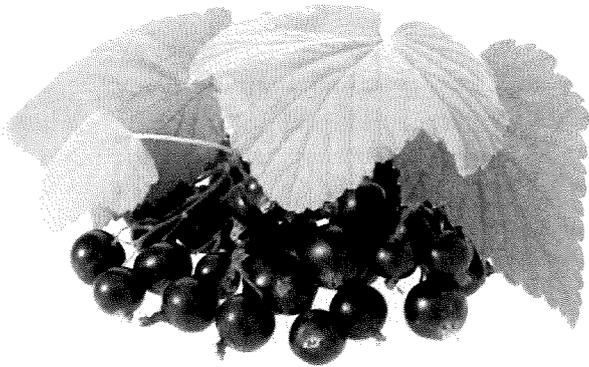


Attacher les cannes de framboisier sur l'un des côtés de l'armature, sans les enrouler afin qu'elles ne se frottent pas.

La taille des framboisiers non remontants - Les cannes qui poussent durant l'année hivernent, la saison suivante elles développent des ramifications latérales qui produisent des fruits. Après fructification, elles se dessèchent. La taille consiste à les couper au ras du sol dès que possible. On laisse de 8 à 10 cannes par mètre courant de ligne. Puis, au début de l'hiver elles seront palissées, puis rabattues à 1,60 m environ.

La taille des variétés remontantes - Sur les cannes dont les fruits mûrissent de fin août aux premières gelées. La partie de canne qui a fructifié se dessèche et meurt. On coupe cette partie sèche. Au printemps suivant intervient la deuxième fructification sur la partie basse de cette même canne, après récolte des fruits, on supprime cette canne à sa base.

Le cassissier



Avec ses petits fruits noirs pourpres, les cassissiers ont petit à petit abandonné les potagers. Bon, il faut dire que le cassis correspond plus aux attentes de l'industrie agro-alimentaire, il ne se conserve pas au-delà de 2 jours. Pourtant cet arbuste discret mériterait d'effectuer un retour dans les potagers. Le cassissier ne fait pas que donner des fruits, c'est aussi une plante aromatique, le bois de ses tiges étant particulièrement parfumé.

L'arbuste a un développement similaire au groseillier à grappes, il aime les climats plutôt froids (il pousse à l'état spontané en Sibérie et au Tibet) et ne demande que peu d'entretien. Sa longévité est bonne, une vingtaine d'années s'il est bien entretenu. Il s'accommode de la plupart des sols des potagers, sauf de ceux trop calcaires. Une plantation mi-ombre lui est favorable. Lors de la plantation, il ne faut pas hésiter à

le planter un peu profond, cela favorisera par la suite le départ de nouveaux drageons.

Les bénéfices du cassis - savoureuses, les baies du cassis sont riches en acide citrique, en sucre et en vitamine C. C'est un fruit diurétique, légèrement laxatif. Plus surprenant, les baies du cassis accroissent aussi l'acuité visuelle. La valeur nutritive est de l'ordre de 50 kcal/100 g.

Les variétés :

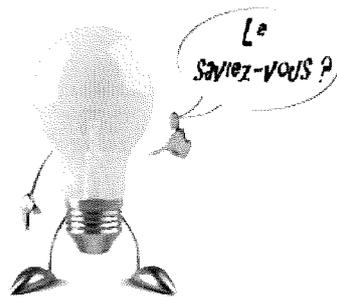
- **Andega** - très belle variété, auto-fertile, la maturité intervient vers la mi-juillet, rustique.
- **Black Down** - fruit de belle présentation, goûteux, auto-fertile, un peu sensible à l'oïdium, une pulvérisation à base de soufre micronisé en viendra facilement à bout.

Une des caractéristiques du cassissier, c'est le démarrage précoce de la végétation au printemps et de perdre rapidement ses feuilles au début de l'automne.

L'entretien est facile, trois ans après la plantation la taille consiste à supprimer deux ou trois cannes chaque année. Au-delà de trois ans, les cannes produisent moins de fruits, d'où la nécessité de rafraîchir partiellement chaque année la touffe. Un apport d'engrais à la sortie de l'hiver permet de préserver la vigueur de la touffe.

L'époque de maturité - Le meilleur moyen pour savoir quand est venu le temps de la récolte, est de goûter un grain. En général, il faut attendre trois semaines après la coloration des baies pour entreprendre la récolte.

Après la récolte des fruits, il faut consommer ou transformer rapidement car le cassis est un fruit délicat. Au-delà de deux jours, la congélation s'impose.



Le saviez-vous ? - Ce n'est que vers le milieu du XVIIIe siècle que le cassissier fut vraiment cultivé dans les environs de Dijon. En 1841, M. Lagoute, liquoriste à Dijon, mit au point la fameuse liqueur, qui fit la renommée de la ville et du cassissier.

Pour l'Association Fruits Fleurs Légumes et Nature de Hindisheim - Limersheim - Etienne Binnert

Le Restaurant de la Gare

Un grand espace vide nous rappelle le « restaurant de la gare ». Il a été démoli récemment.

Le bâtiment datait des années 1890. Dans un premier temps il s'appelait « *Zum lustigen Jäger* » et appartenait à Ignace Issenhuth. On le retrouve d'ailleurs sur d'anciennes cartes postales.

La ligne de chemin de fer (construite en 1842) était très fréquentée et de nombreux voyageurs et travailleurs faisaient une rapide halte en hiver quand le froid était mordant pour prendre un petit « remontant ». Il n'y avait qu'une simple barrière qu'un garde-barrière ouvrait et fermait au passage des trains. La route vers Nordhouse et Hispheim traversait les voies.

Le restaurant a été agrandi à plusieurs reprises. Dans les années 50-60, la grange accolée au restaurant servait de garage à vélos. Déjà à cette époque un abonnement donnait droit à une place numérotée pour garer son vélo ou son solex à l'abri et sous surveillance. La grange a été détruite, devenant vétuste et une aile a été rajoutée à l'habitation pour un peu plus de confort.

Après sa fermeture le restaurant est resté inoccupé et a disparu en 2015.

Il existait, juste à côté une gare, un petit bâtiment à 1 étage, avec au rez-de chaussée une salle d'attente et un bureau avec un guichet pour acheter les billets et les abonnements SNCF. L'étage était habité par le chef de gare. Le bâtiment est resté vide pendant quelques années, des distributeurs de billets ont été mis en place et le bâtiment a été rasé en 1998.



Le jeune moine revenait du village, son visage était fermé et on pouvait y déceler une certaine irritation. A peine arrivé au temple, il alla trouver son maître: là, il s'assit et garda le silence. Amusé le vieux moine lui demanda ce qui n'allait pas. « Il y a de la colère en moi et je m'en veux... »

« Qu'est ce qui provoque cette colère? »

« Je suis allé au village, j'y ai rencontré un homme qui médissait sur le temple, sur l'enseignement, sur vous... »

« Et tu en souffres? »

« Oui, je trouve cela injuste et blessant! »

« Cela remet il en cause ce que tu as appris et vécu jusqu'à maintenant? »

« Non, mais il médit sur l'enseignement qui est dispensé ici depuis des années et il dit qu'il ne sert à rien »

Le vieux moine acquiesça avec le sourire.

« Il parle du passé: ce qui a été et spéculé sur l'avenir: donc sur des choses qui n'existent pas ou plus. Tout ceci n'est qu'une création de l'esprit. »

Il se leva et marcha, le jeune disciple le suivit. Arrivé devant un arbre le vieil homme s'avança:

« Toi l'arbre tu m'entends? Tu as beau parader, tu n'étais qu'une toute petite graine de rien du tout, si je ne t'avais pas arrosé tu n'en serais pas là. Tu as failli te faire arracher plusieurs fois par la tempête et tu finiras peut être en meuble ou en bois de chauffage? Oui c'est ça! On va te découper en morceaux et on se chauffera avec!!! »

L'arbre ne broncha pas, même pas un bruissement de feuilles.

Le vieux moine se retourna vers son jeune disciple, se mit à sourire, puis à rire. Le jeune homme, gagné par la bonne humeur se mit à rire lui aussi.

L'arbre devant eux était le présent et ce qui avait été ne le perturbait pas, ni le futur imaginaire.

Le lendemain matin les deux moines se rendirent au village. L'homme y tenait toujours son discours. A leur vue il s'approcha et continua son dénigrement.

Le vieil homme, souriant, garda le silence. Son jeune disciple fit de même. Cela dura...dura... Les villageois qui étaient à l'écoute virent un homme s'agiter, s'époumoner et deux moines souriants, calmes, silencieux, sans faille.

A force ils se désintéressèrent de l'homme et retournèrent à leurs occupations. Son auditoire parti, l'homme s'arrêta, hébété.

Les deux moines continuèrent leur chemin, le plus jeune n'en revenait pas, lui qui quelques jours auparavant défendait bec et ongles le temple sans succès. Voilà que c'était le silence et le sourire du vieux moine qui avaient réussis...

« Prends une pierre.... »

Le jeune moine intrigué ramassa une pierre;

« Maintenant lance la de toutes tes forces dans la rivière... »

Le jeune homme s'exécuta. La pierre frappa l'eau, perdit toute sa force en quelques centimètres et se déposa tout doucement au fond de l'étang. Il sourit...

« Mais avec un humain ce n'est pas si facile, si..... ».

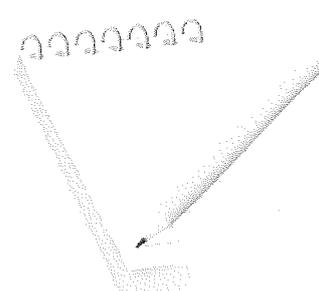
Il s'arrêta net!! Le vieux moine le regardait, souriant. Alors le jeune moine qui spéculait sur l'avenir éclata de rire et c'est dans cette joyeuse humeur que tous deux regagnèrent le temple.

Serge Seuret



Généralités	
Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel urgence européen	112
Centre anti-poisons	03 88 37 37 37
SOS Mains Diaconat	03 88 14 42 57
Hôpital de Sélestat	03 88 57 55 55
Hôpital Civil de Strasbourg	03 88 11 67 68
Centre de traumatologie	03 88 55 20 00
Ambulances	
Ambulances Centre Alsace à Benfeld	03 88 74 41 60
Mader à Kertzfeld	03 88 74 08 88
Médecins	
<i>A Hindisheim</i>	
Dr HABERER Guy	03 88 64 09 50
Dr MARTINI HUBRECHT Laure	03 88 64 09 50
<i>A Erstein</i>	
Dr BLANGENWITCH Serge	03 88 98 08 57
Dr RAU Philippe	
Dr BURCKEL Jean-François	03 88 98 04 14
Dr MESSER Marc	
Dr BARANGER Xavier	
Dr MICHEL-BERTANI Virginie	
Dr CASSAT Laure	03 88 98 15 90
Dr COUPPIE Hélène	03 88 98 07 89
Dr ECREPONT-UNGERER Anne	03 88 98 08 14
Dr GOUVION Jean-Pierre	03 88 98 22 79
Dr LITTOLFF Dominique	03 88 98 27 77
Dr PAILLER-PRADEAU Christophe	03 88 98 96 00
Dr SONNTAG -MOYA Juliette	03 88 98 27 20
Infirmière à Hindisheim	
HORAND-HANNS Muriel	03 88 59 09 41

Pharmacies à Erstein	
Pharmacie du Centre	03 88 98 01 03
Pharmacie du Printemps	03 88 98 80 92
Pharmacie les Arcades	03 88 98 25 55
Dentistes à Erstein	
Dr BINA Mélanie	03 90 00 25 14
Cabinet dentaire Docteurs JUCHS Roland et Patrick	03 88 98 18 98
Dr COURCY Pierre	03 88 98 48 10
Dr FRANTZ RAPP Dominique	03 88 98 60 03
Dr GRINNER Matthias	03 88 98 05 56
Dr SAAS Materne	03 90 00 25 11
Dr STROH Pascal	03 90 00 25 17
Dr WURCH Jean-Marc	03 88 98 66 47
Dr HILDWEIN Marc	03 88 98 60 88
Radiologie à Erstein	
Dr WIDLOCHER Claude	03 88 98 15 06
Orthodontiste à Erstein	
Dr HILDWEIN Marc	03 88 98 60 88
Pompes funèbres	
SCHAAL 54 A rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 98 66 33
SCHWAENTZEL 68 rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 14 11 55
UTTER 1 Rue Saint-Léonard 67230 BENFELD	03 90 57 68 08



Administrations et autres

Communauté des Communes du Pays d'Erstein 2, rue du Couvent 67150 ERSTEIN	03 88 64 66 58
Sous-Préfecture de Sélestat Erstein 4, Allée de la 1 ^{ère} Armée 67600 SELESTAT	03 88 58 83 58
Centre des Impôts 2, rue de la Savoie 67150 ERSTEIN	03 90 29 91 40
Impôts service	0 820 324 252
Tribunal d'Instance 144 A, route de Lyon 67400 ILLKIRCH	03 88 55 33 10
EMMAUS 6, Place Abbé Pierre 67750 SCHERWILLER	03 88 82 05 24
Usines Municipales d'Erstein 14, rue Jean Georges Abry 67150 ERSTEIN	03 88 59 86 20
Syndicat des Eaux Erstein Nord	03 90 29 87 91
Mission Locale d'Erstein 9, rue du Vieux Marché	03 88 98 93 55
ABRAPA Benfeld 35 rue de la Digue 67230 BENFELD	03 88 48 32 22



Les Entreprises de Limersheim

Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6 rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17 rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
KARO créations 12 b rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
Chauffage VINCENT 12 b rue Circulaire	06 42 30 88 47
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58 rue Circulaire	06 22 02 10 20

Les Producteurs de Limersheim

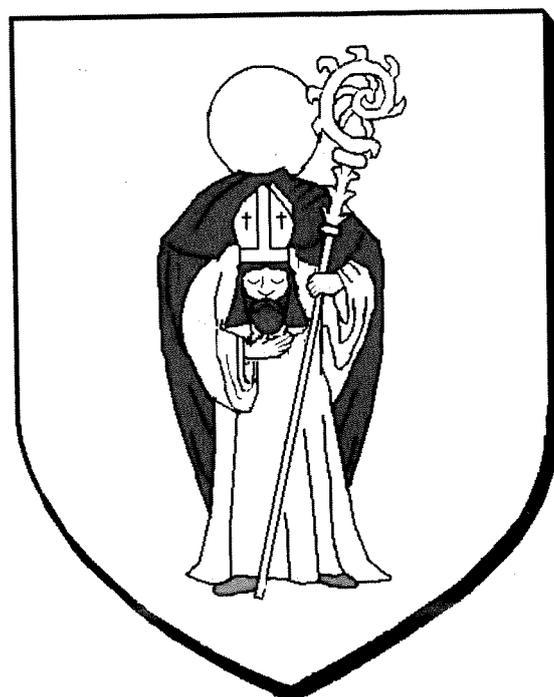
Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 29, rue circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim

Meublés de tourisme ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23 rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5 rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Nathalie SINS DI POL Ecole primaire de Limersheim	03 88 68 58 55
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Louis GRAD 75 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 10 91
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Présidente :</u> Madame Linda BEYHURST 35 A rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM lindaetlaurent@wanadoo.fr.	06 03 26 75 17
Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2 rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Curés de Limersheim	
Monsieur le Curé HELBERT - NORDHOUSE	03 88 98 07 91
Monsieur le Curé OSTER - HINDISHEIM	03 90 29 86 65

Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52



Saint Denis

S'Limersher Blattel N° 27

Directeur de la publication
Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page
Commission Vivre Ensemble

Impression
L'ESSOR esat
Strasbourg



AU CRÉDIT MUTUEL, MA DEMANDE DE PRÊT N'EST PAS ÉTUDIÉE DE LOIN.

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative. Ce que ça change ?
C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires. C'est pour cela que partout
en France, chaque Caisse du Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie,
et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège.
C'est plus simple et plus rapide.

**UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE SES DÉCISIONS AU PLUS PRÈS DE VOUS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL PLAINE DE L'ILL
50, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE – 67150 ERSTEIN
AGENCES À GERSTHEIM, MATZENHEIM, NORDHOUSE
TÉL. : 0 820 820 636* – COURRIEL : 01200@CREDITMUTUEL.FR



Le Maire de Limersheim, les Adjoints au Maire, les Membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.